VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 15 AVRIL 1936 — NUMERO 49

Adressez toute co[rrespondance à]
"LA LIB[ERTÉ]"
ABONNEM[ENTS]
Canada . . . . [illegible]
Etats-Unis . . . . . . [illegible]
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Les Catholiques Ontariens Obtiennent Justice pour leurs Ecoles

UNE PLUS JUSTE DISTRIBUTION DES TAXES DES CORPORATIONS

La mesure proposée par le gouvernement Hepburn, après un vif débat, est adoptée par une majorité de 40 — Trois libéraux dissidents.

Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu donner qu'un bref aperçu du discours de M. Mitchell-F. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, en présentant à la Chambre de Toronto le bill qui accorde aux écoles séparées une plus juste répartition des taxes scolaires. Nous y revenons aujourd'hui plus en détail.

"Nous voulons accorder à la minorité catholique, en Ontario, la même somme de justice dont elle jouit dans les autres provinces du Dominion," a-t-il dit.

En terminant, il a déclaré: "Ce bill est le symbole de la mentalité canadienne. Je demanderai à la Chambre de l'accepter dans cet esprit."

Loi constitutionnelle

M. Hepburn explique que la loi soumise est absolument constitutionnelle. Il montre comment elle entre dans l'esprit de la Confédération, en adaptant la loi des écoles séparées d'alors aux conditions d'aujourd'hui.

Il avertit les adversaires des écoles catholiques que l'abolition en Ontario en est impossible. "C'est un pouvoir que nous n'avons pas," affirme-t-il. "Seuls les catholiques eux-mêmes pourraient fermer leurs écoles. Si la chose se réalisait jamais, on verrait le lourd fardeau qui retomberait sur les épaules des contribuables des écoles publiques."

La tolérance du cabinet

Il montre ensuite l'esprit de tolérance qui règne parmi les membres du cabinet actuel. "Toutes les races", dit-il, "ne sont-elles pas représentées ici? Nous avons tout d'abord plusieurs Ecossais. Le procureur général Roebuck est un Anglais. L'hon. M. Heenan est un Irlandais. L'hon. M. Leduc représente les Canadiens français. Enfin M. Croll — bien que n'étant pas un chrétien — n'en est pas moins pour cela le ministre le plus populaire de nous tous. C'est dire que cet esprit de tolérance envers toutes les races et toutes les croyances commence dans les rangs mêmes du conseil des ministres."

Justice aux catholiques

"Le bill que je soumets aujourd'hui", note M. Hepburn, "est attendu depuis longtemps. Il a pour but de rendre davantage justice aux catholiques d'Ontario. Je rappellerai en passant qu'en 1929 l'hon G.-Howard Ferguson, premier ministre du temps, avait félicité M. Aurélien Bélanger, député de Prescott, sur le discours qu'il avait prononcé sur cette question. Il avait assuré que l'on ne saurait régler ce problème qu'en faisant l'éducation de l'opinion publique.

"Le chef de l'opposition avait aussi considéré cette question et laissé entendre qu'il soumettrait la chose au Conseil Privé. Mais les tribunaux ne pouvaient décider que sur les lois existantes et sur pas autre chose.

Loi des écoles valide

"Tout ce que nous demandons à l'heure actuelle, c'est si la loi que nous proposons est valide. Je n'ai absolument aucun doute sur la constitutionnalité d'une telle législation, car elle existe depuis longtemps dans les provinces d'Alberta et de Saskatchewan. Nous pouvons nous demander si nous pouvons amender la loi qui existait déjà. Je n'ai aucun doute à ce sujet. Nous pouvons certainement entrer dans le domaine de la répartition des taxes des grandes corporations. Le chef de l'opposition pensait — alors qu'il était à la tête du gouvernement — qu'il valait mieux augmenter les octrois scolaires plutôt que de changer la législation existante. Quand il était au pouvoir, il a diminué les octrois des écoles publiques de 30 pour cent et augmenté ceux des écoles séparées de 50 pour cent.

Une abolition impossible

"Nous avons décidé de régler cette question à ciel ouvert. On a beaucoup parlé de l'abolition du système des écoles séparées. La chose est absolument impossible. Toute la propagande au monde serait incapable de réaliser la chose. Cette province n'a pas le pouvoir d'abolir les écoles séparées. Cette loi a été adoptée avant la Confédération et il n'est pas dans les attributions de la province de la rappeler.

Windsor et Ottawa

"Seuls les catholiques pourraient décider eux-mêmes l'abolition des écoles séparées. Mais la chose créerait un fardeau intolérable pour les écoles publiques. Ainsi, à Windsor, on compte une population catholique de 50 pour cent. Les dépenses doubleraient du coup.

"Si la commission des écoles séparées d'Ottawa décidait de fermer ses portes, la même chose arriverait. La loi des écoles séparées a été faite en 1863, alors que les corporations n'existaient pas. On avait alors fait des lois nécessaires pour permettre aux citoyens de désigner par écrit à quel système d'écoles ils voudraient que leurs taxes soient payées. Nous ne faisons qu'appliquer le même principe.

L'exemple de l'Ouest

"Nous ne sommes peut-être pas allés aussi loin que les contribuables catholiques auraient pu le désirer. Je désirerais toutefois faire remarquer à la Chambre qu'une loi semblable à celle que nous soumettons aujourd'hui existe en Saskatchewan, de même qu'en Alberta. En 1929, un gouvernement de Klu-Klux Klan—en majeure partie anti-catholique,—fut élu en Saskatchewan. Il n'a pas tenté pour cela de rappeler la législation existante au sujet des écoles séparées.

L'équité du Québec

"Dans la province de Québec, on a toujours mieux traité la minorité protestante que nous ne l'avons fait ici pour la minorité catholique. On a soumis en 1869 une loi qui établissait un fonds commun où les deniers des grandes corporations seraient divisés entre les deux systèmes d'écoles en proportion de la population scolaire. Au cours de 67 ans, les protestants ont toujours eu leur juste part dans la province voisine.

(A suivre en page 8)

LES CHAMBRES SONT EN VACANCES

Les députés rentreront le 20 et les sénateurs le 28 avril —Tout le programme législatif du gouvernement est déposé.

OTTAWA — Les députés sont en vacances depuis huit jours et rentreront le 20 avril. Les sénateurs, plus favorisés, ne reviendront que le 28.

Avant de partir en congé, les députés ont voté jusqu'en troisième lecture le bill ministériel qui a pour fin d'établir une Commission nationale du placement.

Non seulement les Communes ont voté ce bill, mais le Sénat lui a, sans marchander, accordé son approbation. La pièce, en même temps qu'un petit nombre d'autres, a donc reçu la sanction du représentant de S. E. le gouverneur général juste avant l'ajournement.

Programme complet

Le premier ministre, en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Bennett, a déclaré que le gouvernement n'a plus grand chose à ajouter à son programme, si ce n'est le projet de loi qui établira des secrétariats parlementaires dont les titulaires seront des députés.

Comme l'a expliqué M. Mackenzie King, le bill de la Commission du placement n'est qu'un prélude. Un deuxième bill permettra de continuer ce qui est commencé; un troisième — celui qui autorisera une dépense de $50,000,000 ou de $75,000,000 — tracera le programme des entreprises nouvelles que le gouvernement projette pour le secours des chômeurs nécessiteux.

Le déficit

Le gouvernement a aussi fait adopter un bill financier qui lui procure l'argent nécessaire ($51,167,229) pour couvrir et effacer le déficit de l'exercice clos au 31 mars dernier.

Quand les députés reviendront de leur congé pascal, l'Etat fédéral aura payé tout ce qu'il doit encore d'arriéré. S'il ne l'a pas fait, le ministre des Finances ne pourra en tout cas faire de reproches aux députés.

Dans l'Ontario



Mitchell F. Hepburn, premier ministre de l'Ontario, qui a fait adopter une mesure rendant la répartition des taxes scolaires plus équitable pour les catholiques.

UNE QUESTION INTERESSANTE A DISCUTER

M. Arthur Sauvé va soulever au Sénat la question de l'immigration et du rapatriement.

OTTAWA — Le Sénat aura bientôt l'occasion de débattre la question de l'immigration, de l'émigration, enfin la question du peuplement.

Le sénateur Sauvé vient d'inscrire au feuilleton de la Chambre haute l'avis de motion suivant:

"Cette Chambre, tout en reconnaissant la nécessité d'utiliser notre immense territoire suivant un plan d'exploitation et de peuplement rationnel est d'avis que:

a) l'immigration au Canada doit se faire avec la plus grande prudence, de façon à protéger nos traditions, à fortifier nos institutions, et aussi à ne pas compliquer nos problèmes nationaux ni aggraver particulièrement ceux de l'agriculture et du chômage;

b) le rapatriement des Canadiens émigrés devrait être efficacement encouragé avant toute autre immigration;

c) l'émigration des Canadiens naturalisés devrait être régie de façon à la réduire le plus possible, sinon à la prohiber."

Le texte soumis par M. Sauvé devrait donner lieu à une discussion non seulement intéressante mais opportune.

Nouvelles Brèves

OTTAWA — Le T. R. P. Gilles Marchand, recteur depuis six ans de l'Université d'Ottawa, vient d'être nommé provincial des Oblats de langue française de l'est du Canada, en remplacement du R. P. Philémon Bourassa.

GUELPH, Ont. — L'un des prêtres les plus âgés du Canada, le R. P. Alfred Larue, jésuite, vient de célébrer son 54e anniversaire d'ordination. Le vénérable prêtre est âgé de 89 ans.

BRANTFORD — Les Indiens des Six Nations ont invité lord Tweedsmuir à visiter leur exposition annuelle, l'automne prochain, et à assister aux célébrations qui marqueront le 50e anniversaire du dévoilement du monument de Brant.

QUEBEC — Le Dr Albert Marois, médecin légiste, ancien professeur à l'Université Laval, est décédé à l'âge de 75 ans et six mois.

QUEBEC — M. Cyrille Delâge, le distingué surintendant du Conseil de l'Instruction publique, a célébré le 13 avril son vingtième anniversaire comme président du Conseil de l'Instruction publique.

LONDRES — John Barbirolli, le directeur et le chef d'orchestre de l'Opéra de Covent Garden, vient de recevoir l'offre de diriger l'orchestre Philharmonique de New-York, de novembre à janvier prochain. M. Barbirolli n'est âgé que de 26 ans.

La date du Congrès de l'Association d'Education du Manitoba est fixée définitivement aux 15 et 16 juillet

Il a été particulièrement difficile, cette année, de choisir une date convenable pour le Congrès de l'Association d'Education du Manitoba. Celle des 30 juin et 1er juillet que nous avons annoncée dernièrement, a dû être modifiée. On est prié de prendre note que la date définitive est fixée aux mercredi et jeudi 15 et 16 juillet.

LES SOLDATS RESTENT SOUS LES DRAPEAUX

Le gouvernement français garde sous les armes 175,000 soldats libérables le 15 avril.

PARIS — Le gouvernement français a ordonné à 175,000 soldats, soit environ la moitié de l'armée française du temps de paix, de rester sous les drapeaux jusqu'à nouvel ordre, pendant qu'on négocie le règlement de la crise rhénane.

Cet ordre annoncé dans un décret signé par le ministre de la guerre, le général Louis-Félix Maurin, s'applique aux troupiers dont le service devait se terminer le 15 avril. Plusieurs de ces troupes sont en garnison dans la ligne Maginot, le rempart de l'Est de la France. L'armée française sur le pied de paix compte 375,000 hommes.

Le nombre des conscrits pour les classes 1936, 1937 et 1938, les "classes creuses," c'est-à-dire des années de faible natalité de 1916, 1917 et 1918, années de guerre, est bien inférieur aux moyennes précédentes.

Mobilisation partielle

La décision prise se rattache, croit-on, aux mesures partielles de mobilisation étudiées par le gouvernement français durant la semaine précédent la réoccupation de la Rhénanie, par suite de rapports confidentiels faits par M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin.

On assure que la ligne Maginot ne peut avoir toute son efficacité que si elle est gardée par des soldats bien entrainés à ce service. Il faut plusieurs mois pour familiariser les recrues avec les complications des forts souterrains et de leurs installations.

DÉPOSITION DU PRÉSIDENT EN ESPAGNE

Les anciens alliés républicains ont demandé sa révocation et la droite s'est abstenue de voter.

MADRID — Le parlement espagnol, au cours d'une séance tumultueuse, a déposé le premier président de la deuxième République espagnole, Niceto-Alcala Zamora, par un vote de 238 à 5 voix, parce qu'il aurait exercé illégalement le pouvoir de dissoudre les Cortès, il y a quelques semaines. Zamora, que le roi Alphonse XIII avait fait emprisonner en raison de son libéralisme, l'un des chefs de la révolution, le "père de la deuxième république", n'a pu lui-même achever son terme de président. Il lui restait encore un an et huit mois. Il est âgé de 58 ans.

Fait curieux, les anciens alliés du président Zamora sont ceux qui ont voté sa révocation, tandis que les monarchistes et les députés de droite, en général, ont pris sa défense en Chambre, mais se sont abstenus de voter. La déposition de Zamora a donné lieu à l'un des plus orageux débats de l'histoire parlementaire espagnole. Afin de prévenir des désordres, des détachements de troupes enveloppaient les Cortès.

Diego Martinez Barrio, républicain modéré de gauche, président des Cortès et chef de l'Union républicaine, a assumé la présidence temporaire de l'Espagne.

Chez nos instituteurs



M. Camille Fournier, président de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba, dont le congrès s'ouvre ce soir à Saint-Boniface.

CONVENTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Elle s'ouvre ce soir à Saint-Boniface — Trois séances de causeries et de discussions.

C'est ce soir que s'ouvre à Saint-Boniface, dans la salle de l'Académie Saint-Joseph, la convention des instituteurs et institutrices de langue française du Manitoba.

L'inscription des membres du personnel enseignant se fera dès 7 h. 30.

La séance proprement dite débutera par une allocution du président de l'Association des Instituteurs, M. Camille Fournier, et par des souhaits de bienvenue du président général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, M. le magistrat Henri Lacerte. Le R. P. Faure, S.J., fera une causerie sur "la Composition française au Cours supérieur."

Demain matin, jeudi, à 9 h., dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, fête patronale de la Ligue des Institutrices Catholiques. Sermon par le R. P. Bourque, S.J., directeur de la Ligue.

Le soir, à l'Académie Saint-Joseph, Son Excellence Mgr Yelle parlera sur les "Responsabilités de l'instituteur catholique" et M. Donatien Frémont sur "L'Histoire de l'Ouest canadien à l'école."

Vendredi matin, on procédera à l'élection des officiers de l'Association des Instituteurs. Une religieuse de l'Institut Collégial Saint-Joseph fera une leçon pratique sur "l'enseignement du catéchisme au Ve grade" et M. l'abbé Blais donnera une causerie sur "l'enseignement du catéchisme."

La séance se terminera par une discussion générale sur les concours de français.

De nombreux numéros de musique et de chant par des élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph et des amateurs de Saint-Boniface seront exécutés au cours des deux soirées de mercredi et jeudi.

Inondation à Brandon

La rapidité avec laquelle se produit le dégel, par suite de son époque tardive, fait craindre des inondations dans plusieurs parties du Manitoba.

A Brandon des centaines d'acres des terres basses sont inondées et les habitants doivent fuir leur demeure. Des locaux sont mis à leur disposition dans la ville.

A Portage-la-Prairie, l'Assiniboine a monté subitement de trois pieds, grossie par les nombreux cours d'eau qui s'y déversent. Si la glace de la Qu'Appelle et des autres tributaires commence à descendre avant que celle de l'Assiniboine se mette en mouvement, il y aura danger d'inondation dans les parties basses de la région.

A Winnipeg, la situation est de tout repos. L'Assiniboine a très peu monté et la rivière Rouge est très basse.

MONTREAL — L'hon. juge Charles-Avila Wilson, de la Cour supérieure, est décédé subitement, au moment où il se rendait à son bureau au Palais de Justice.

QUATRE TROUPES FRANCAISES AU GALA DRAMATIQUE NATIONAL

Le Cercle Molière va se mesurer avec des artistes renommés d'Ottawa, de Montréal et de Québec — Soirée française le 21 avril.

OTTAWA — Le gala dramatique national aura lieu du 20 au 25 avril inclusivement et la soirée française sera celle du mardi 21. Quatre troupes y prendront part: l'Ecole de Musique et de Théâtre de l'Université d'Ottawa, le Théâtre-Ecole, de Montréal, le Conservatoire national, de Québec, et le Cercle Molière, de Winnipeg.

"L'Indienne"

L'Ecole de Musique et de Déclamation de l'Université présente une pièce d'inspiration canadienne écrite par la directrice même de la troupe, Mme Laurette Larocque-Auger. Cette pièce s'intitule "L'Indienne." Elle a obtenu la première place au concours régional français de l'est ontarien qui eut lieu le 16 mars dernier. Trois troupes prirent part à ce concours en vue de représenter l'élément français de la région au gala national: deux troupes de l'Ecole de Musique et de Déclamation de l'Université et la Rampe. M. Allan Wade, qui était juge des concours régionaux, dit en commentant les spectacles de la soirée, que "L'Indienne" lui paraissait, à la fois comme drame et comme tableau historique, extrêmement intéressante.

"Les Soeurs Guédonec"

Le Cercle Molière jouera une pièce de Jean-Jacques Bernard intitulée: "Les Soeurs Guédonec". Cette comédie raconte une aventure d'enfants en vacances en Bretagne. M. Allan Wade a fait les plus grands éloges, lors du concours du Manitoba qui eut lieu à Winnipeg, de la pièce et de son interprétation. Il fallait d'ailleurs que celle-ci soit d'une haute qualité, puisque le Cercle Molière a mérité la première place dans un concours auquel dix troupes prenaient part.

Il y avait une autre troupe française à prendre part au concours du Manitoba, le Club Sportif du Sacré-Coeur.

"Il était une Bergère"

Le théâtre français de la région de Montréal sera représenté au gala national par une troupe du Théâtre-Ecole dirigée par Mmes Maubourg-Roberval et Laurette Larocque-Auger. Le Théâtre-Ecole présente un charmant conte en vers d'André Rivoire, "Il était une bergère". La mise en scène du spectacle est de Mme Auger.

La pièce raconte avec toute la fraîche fantaisie dont André Rivoire est capable l'histoire délicieuse d'une jeune princesse qui veut gouverner l'amour par des puissances insolites. C'est un conte charmant.

"Topaze"

Enfin, la troupe du Conservatoire National de Québec viendra jouer un acte de la célèbre comédie de Marcel Pagnol, "Topaze." Il est inutile d'insister sur l'excellence de ce théâtre. Pour ce qui est de l'interprétation, il suffit de rappeler que le juge des concours régionaux, M. Allan Wade, a dit à Québec qu'il avait trouvé autant de plaisir à voir cet acte joué par la troupe du Conservatoire qu'à Paris par les artistes qui avaient créé la pièce. C'est là le plus grand éloge que puisse souhaiter une troupe canadienne.

En un mot, la soirée française du gala dramatique national sera un événement d'une rare importance dans notre vie artistique, une belle fête du théâtre français au Canada.

Le résultat ne sera connu que le samedi 25 au soir.

Le juge du gala

Le juge du gala dramatique national, cette saison, sera M. Harley Granville-Barker, une éminente personnalité du monde du théâtre européen.

Le gala dramatique national est une initiative de Lord Bessborough, prédécesseur de Son Excellence Lord Tweedsmuir au poste de représentant de Sa Majesté au Canada. Il aura lieu cette saison pour la quatrième année consécutive. Le juge du gala national, l'an dernier, était M. Allan Wade, une autre personnalité de haute réputation en Europe, qui fut, cette saison, le juge des concours régionaux à travers tout le Canada. M. Granville-Barker est un ami personel de Lord Tweedsmuir et il sera l'hôte de ce dernier pendant la semaine du gala.

M. Granville-Barker est l'une des personnalités les plus éminentes du théâtre anglais. Il a pris une part active au magnifique mouvement de renaissance dramatique qui règne actuellement en Angleterre et qui a commencé il y a déjà plusieurs années. A la fois comédien, gérant, régisseur, metteur en scène, écrivain et critique de théâtre, il s'est trouvé au premier plan et à l'avant-garde du mouvement.

M. Granville-Barker a habité Paris pendant plusieurs années. Il connait bien le théâtre français dont il a adapté plusieurs pièces en anglais. Il s'exprime d'ailleurs correctement dans notre langue.

M. Gustave Longtin sera à Winnipeg demain

M. Gustave Longtin, le jeune ténor canadien-français qui doit tenir le rôle de Roméo à la représentation de l'opéra "Roméo et Juliette" de Charles Gounod, au théâtre Walker, le 29 avril, arrivera demain matin à Winnipeg. Il pasera près de deux semaines au milieu de nous à prendre contact avec les membres de la troupe. Demain, à midi trente, à l'hôtel Marlborough, notre distingué compatriote sera reçu à déjeuner par la Société Lyrique Gounod.

LE PLAN DE PAIX DE LA FRANCE

Les facteurs fondamentaux de cette paix sont: l'honneur, le respect de la parole donnée et l'égalité des droits.

PARIS — Dans un mémoire qu'il a fait tenir aux puissances, le gouvernement de la France répond au mémoire allemand qui contient les récentes contre-propositions du Reichsfuhrer, puis formule son propre plan pour la sauvegarde de la paix en Europe.

La paix pour tous

La France veut la paix pour tous; une paix complète, durable; une paix fondée sur l'honneur et sur le respect de la parole donnée, sur la reconnaissance de l'égalité des droits; une paix heureuse grâce à la substitution de fructueux échanges internationaux aux mortelles rivalités du nationalisme économique; une paix qui comporte une rigoureuse limitation des armements, puis le désarmement. Même si l'Europe semble trop vaste pour l'application de la sécurité collective par l'assistance mutuelle et par le désarmement, il est toujours possible d'organiser des pactes régionaux dans le cadre de la Société des nations. Il faut confier cette organisation à une commission européenne se rattachant à la Société. Les Etats européens seront associés de leur plein gré. Ils s'engageront à respecter le territoire de chacun d'eux. Nulle modification territoriale ne sera possible sans le consentement de tous. Et aucun des Etats associés ne pourra demander une révision territoriale d'ici 25 ans.

Commission européenne

Pour assurer l'exécution des devoirs d'assistance mutuelle, les Etats associés devraient établir d'une manière permanente des forces militaires, navales et aériennes, et les mettre à la disposition soit de la commission européenne, soit du Conseil. Il faudrait confier à une commission européenne le soin de vérifier l'observance des traités. La sécurité collective, les Etats procéderont au désarmement. Une commission européenne ou quelque autre organisme désigné par la Société des nations décidera la réduction d'armement que chaque pays devra effectuer; on pourra en appeler de la décision.

La paix assurée, il faudra organiser la coopération économique des peuples. Il devrait être possible d'aller jusqu'aux unions douanières, partielles ou totales. Cela permettrait d'améliorer la situation économique de certaines régions européennes.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN FRANCE

Trois mille candidats sur les rangs pour 615 sièges — Le Front populaire et le Front national — Pas de question religieuse.

PARIS. — Les élections générales en France sont fixées au dimanche 26 avril; mais on ne s'attend pas à un résultat décisif ce jour-là entre plus de dix groupes politiques différents. La vraie bataille se livrera le 3 mai, alors qu'il ne restera plus sur les rangs, dans chaque circonscription, que deux ou trois candidats et que les électeurs auront à choisir entre le Front populaire (gauche) et le Front national (droite).

On compte 3,000 candidats pour les 615 sièges.

Toutes les professions de foi des candidats, tous les programmes des partis sont dominés par une même préoccupation: le danger de la guerre qu'il faut à tout prix conjurer.

Le Front populaire

On suppute les conséquences qu'aurait un succès important du "Front populaire". Jusqu'à présent, en effet, toutes les alliances entre les partis de gauche et de l'extrême gauche étaient purement électorales et ne survivaient guère aux premiers mois de la nouvelle Chambre. Il en fut ainsi chaque fois que le "Cartel des gauches," groupant les radicaux et les socialistes, eut une victoire électorale, en 1924 et 1932. Les radicaux avaient pour charge de former un nouveau gouvernement et pouvaient compter seulement sur le soutien des socialistes. En cas de succès de Front populaire cette fois, il est très probable que le gouvernement serait à la fois radical et socialiste. Ce serait la première participation en France des socialistes à un Cabinet, si l'on fait exception des gouvernements constitués pendant la guerre sous la formule de l'Union nationale et qui eurent la participation symbolique de quelques leaders socialistes comme Jules Guesde et Albert Thomas.

D'un côté les différents partis composant le Front populaire se sont mis d'accord sur un programme minimum de réformes qui comporte notamment le contrôle des industries de guerre, le contrôle des organismes financiers et des réformes fiscales. De l'autre, les partis de droite donnent une place importante dans leurs programmes aux réformes sociales.

Accord sur la politique extérieure

L'opposition est bien moindre sur le terrain de la politique extérieure. De façon générale, la politique pacifique est approuvée par tous les candidats, qui diffèrent seulement sur des questions particulières comme le pacte franco-soviétique approuvé par tous les candidats de gauche et du centre gauche, mais que certains candidats de droite et du centre droit estiment ou nocif ou inopportun. Mais on trouvera peu de candidats dans toute la France pour se rallier ouvertement à une forme de gouvernement autoritaire. A cet égard, la position prise dans certains diocèses par les autorités ecclésiastiques est caractéristique, puisque les "démocrates-populaires", qui représentent en quelque sorte le parti démocrate catholique, ont un programme dont de nombreux points concordent au point de vue politique extérieure ou réformes sociales avec les programmes des partis de gauche.

Nulle question religieuse

Il est à noter à ce propos que la question religieuse n'a plus de place dans les luttes électorales et qu'un accord s'est fait pour respecter la liberté de conscience et ne plus parler des conséquences lointaines d'une loi comme celle de la séparation.

D'une façon générale, d'ailleurs, la campagne électorale débute sans passion dans l'opinion publique. On vote pour ou contre l'alliance radicale-socialiste mais non pour ou contre une formule nouvelle d'autorité, et il est remarquable que très peu de candidats se présentent en faveur du fascisme français. Mêmes les candidats de droite s'affirment républicains et défenseurs des libertés démocratiques.

La France doit choisir entre l'Italie et l'Angleterre

PARIS — L'Italie et l'Angleterre ont demandé à la France de choisir entre elles dans le conflit de l'Italie avec l'Ethiopie et la Ligue des Nations. M. Eden aurait dit à M. Flandin: "Vous devez être avec nous ou avec les Italiens."

La presse française est d'opinion que tout resserrement des sanctions contre l'Italie entrainera probablement la guerre. La seule solution serait que l'Italie et l'Ethiopie consente à des pourparlers de paix demain à Genève, mais il y a peu d'espoir de ce côté.

Le programme des Croix de Feu

PARIS — Le colonel Casimir de La Roque, chef des Croix de feu, annonce que son large groupement entre en campagne électorale avec un programme bien défini.

Le colonel déclare qu'il ne sera pas candidat lui-même aux élections du 26 avril, mais que plusieurs des membres des Croix de feu le seront.

Le programme des Croix de feu comporte: le contrôle gouvernemental des industries de guerre, de la presse et de la Banque de France; le pouvoir pour le président de la République de dissoudre le parlement; la séparation de la politique des unions ouvrières; le droit de vote pour les femmes; la réduction du nombre des sénateurs et des députés, avec assistance obligatoire aux séances; l'établissement du salaire minimum; la réforme des secours directs; la réduction des taxes, et la guerre au "capitalisme outrancier."

La France se protégerait

GENEVE — Des ministres français ont dit au ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, que si l'Allemagne, multipliant ses infractions au pacte de Locarno, érige des fortifications le long du Rhin, la France estimera avoir le droit de prendre toute mesure que la situation justifiera.

Plus haut que la tour Eiffel

BERLIN — Les autorités municipales de la capitale allemande ont soumis au gouvernement allemand le projet d'un monument à la Paix, qui sera érigé au coeur de la ville et qui éclipserait en hauteur la tour Eiffel de Paris et l'Empire State Building, de New-York.

Le centenaire de Rouget de Lisle

PARIS — Des fêtes destinées à commémorer le centenaire de la mort de Rouget de Lisle vont se dérouler à quatre endroits différents au mois de juin prochain. Ces fêtes auront lieu à Paris même, à Lons-le-Saulnier, où naquit Rouget de Lisle; à Choisy-le-Roi, où il mourut le 26 juin 1836, puis à Strasbourg, où fut composée la Marseillaise, hymne national français.

Guerre à craindre entre la Russie et le Japon

Moscou — Des dépêches d'Oulan-Bator annoncent que des troupes mongoles ont combattu des troupes japono-mandchoues pendant plus de 24 heures et ont réussi à les expulser de la Mongolie extérieure. A la nouvelle du combat, le vice-commissaire des affaires étrangères Stomaniakov, a rappelé à l'ambassadeur du Japon que l'Union soviétique s'est engagée à secourir la Mongolie extérieure contre tout agresseur. Il a dit que Moscou demande à Tokyo de prendre des mesures énergiques pour mettre fin aux attaques des troupes japonaises contre les Mongols.

Des informateurs bien renseignés soulignent qu'il semble de plus en plus à craindre qu'une guerre n'éclate entre l'Union soviétique et le Japon.

Les jeunes gens dans l'armée française

PARIS — Le ministre de la guerre, le général Louis-Félix Maurin, a signé un décret qui permet aux jeunes gens qui n'ont pas encore atteint l'âge du service militaire d'entrer dans l'armée. Les jeunes gens de dix-sept à vingt ans sont invités à s'enrôler dans les unités territoriales de défense antiaérienne. Les jeunes volontaires qui s'enrôlent ainsi dans l'unité antiaérienne de leur région obtiennent l'assurance qu'ils ne seront pas envoyés ailleurs lorsque viendra pour eux le temps de faire leur service militaire.

Les Evêques hollandais et le national-socialisme

Deux évêques hollandais, celui de Ruremonde et celui de Bois-le-Duc, viennent de mettre leur clergé et leurs fidèles en garde contre les doctrines nationales-socialistes qui cherchent à s'implanter dans leur pays.

L'évêque de Ruremonde a exprimé son inquiétude "contre une action qu'il faut appeler diabolique, parce qu'elle s'efforce d'anéantir l'amour de l'Eglise, le respect et la fidélité à l'action catholique.

L'évêque de Bois-le-Duc a protesté contre la prétention du Comité directeur du mouvement national-socialiste de s'immiscer dans les affaires religieuses de son diocèse et interdit de répondre aux demandes d'enquête d'un "Conseil pour les Catholiques" qui dépend de ce Comité, estimant que ce Conseil n'a aucun droit d'interroger les catholiques et de recueillir leurs plaintes.

Nettoyage soviétique

Mme Roosevelt, épouse du président de la République des Etats-Unis, rédige son journal quotidien dans un certain nombre de feuilles new-yorkaises.

Elle y racontait ces jours derniers qu'elle a reçu à déjeuner deux notabilités féminines de Moscou. Mme Molotoff, femme du président des commissaires du peuple, et Mlle Chapochnikoff, qui voyagent pour représenter des trusts de parfumerie et de cosmétiques. Mme Trojanosky, femme du représentant soviétique, servait d'interprète dans la conversation.

De la relation de Mme Roosevelt, Roussky Goloss journal soviétique publié à New-York, extrait ce passage:

—Ces dames nous ont dit qu'elles avaient beaucoup à faire pour répondre aux besoins des paysannes russes dont la moitié emploie les meilleures sortes de savon et le cosmétique.

Bah!

Il y a 38 millions de catholiques allemands

D'après le Katholisches Jahrbuch, il y aurait actuellement plus de 38 millions de catholiques, originaires d'Allemagne, à travers le monde.

Dans le Reich lui-même, on compterait 21,363,592 catholiques sur une population totale de 66,141,153 habitants, soit environ 33 pour cent.

On sait que l'Action catholique est admirablement développée en Allemagne. Aussi l'organisation et le nombre imposant des catholiques peuvent-ils expliquer en partie l'animosité montrée par les dirigeants nationaux-socialistes contre eux en qui ils voient le rempart le plus solide contre l'intrusion nazie dans le domaine de la foi, par l'unification religieuse à laquelle le régime voudrait aboutir, comme il l'a réalisée sur le plan politique.

BERLIN — Les tribunaux allemands ont condamné la Mère supérieure de l'Ordre du Saint-Sauveur à cinq mois d'emprisonnement et à $200 d'amende pour contrebande de devises.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Tableau d'honneur

GRADE XI — Jeanne D'Heilly, Peggy Monaham.

GRADE X — Martha Neumann, Henriette Neumann.

GRADE IX — Thérèse Désautels, Mary Sendall.

GRADE VIII — Eloi Bohémier, Léontine Désautels.

GRADE VII — Marie-Paule Lavack, Anne-Marie Champagne.

GRADE VI — Laurette Trudeau, Rita Duhamel.

GRADE V (a) — Irma Lacerte, Fortunat Champagne, ex-aequo, Maurice Désautels. Catéchisme, Olive Tétrault.

GRADE V (b) — Fabiola Bohémier, Thérèse Croteau. Catéchisme, Thérèse Tétrault.

GRADE IV (a) — Dora Tertault, Cécilia Gelley, Angèle Tougas. Catéchisme Angèle Tougas.

GRADE IV (b) — Catéchisme, Thérèse Desrosiers. Excellence, Laurette Lagacé. Application, Irène Benoit.

GRADE III — Catéchisme, Irène Tougas. Excellence, Irène Tétrault. Application, Noëlla Bernier.

GRADE II—Catéchisme, Rita Gagné. Excellence, Mary-Ann Lowen.

GRADE I — Catéchisme, Jeanne Désautels. Excellence, Géraldine Champagne.

Cours Préparatoire— Catéchisme, René Duguay, Laurette Tougas. Excellence, Céline Gauthier, Eloria Champagne.

SAINT-LAURENT

Ecole Simonet

Résultats des examens de Pâques

GRADE II — Thelma Allard, 85; Thérèse Coutu, 82.

GRADE III— Thérèse Chartrand, 95; Evelyn Devlin, 92; Télesphore Lavallée, 85; Irène Allard, 82; Esther Flamand, 82; Marcel Combot, 74; Véronique Erstelle, 63.

GRADE IV — Berthe Richard, 92; Frankie Bruce, 92; Agnès Buors, 89; Valérie Chartrand, 87; Ruby Allard, 83; Léo Flamand, 81.

GRADE V — Milton Bruce, 76.

GRADE VI — Bertha Chartrand, 91; Jean Combot, 88; Ovide Klyne, 87; Ernest Bellehumeur, 81; Léo Allard, 80.

GRADE VIII — Suzanne Buors, 92.

Nombre total des élèves: 44.

Ecole de Saint-Laurent

Tableau d'honneur

GRADE IX — Andrew Wilson, 94; Jeanne Boucher, 90.

GRADE VII — Rose Colliou, 84; René Heyser, 77.

GRADE VI — Jean Colliou, 82; Joseph Boucher, 77.

GRADE V — Cécilia Bruce, 86; Eugène Chartrand, 82.

GRADE IV — Yves Derrien, 86; Edmond Colliou, 80.

GRADE III — Exilia Desjarlais, 83; Jeanne Lavallée, 80.

GRADE II — Juliette McKay, 78; Roland Bruce, 77.

GRADE I — Jean Guiboche, 100; Robert Abgrall, 97.

Cours préparatoire—Marcelle Lobreau, 99; May Cyr, 98.

VOLUME XXIII — WINNIPEG, MAN. MERCREDI 15 AVRIL 1936 — NUMERO

La pire détresse, pour un peuple, est de n'avoir pas reçu l'éducation dont il était digne.

René BAZIN.

LA LIBERTÉ

Les premiers droits, les droits antérieurs à to[...] droit, sont les droits des familles.

GUIZOT

UNE ATTITUDE DE CHEF D'ÉTAT

Les derniers jours de la session provinciale à Toronto ont été marqués par l'adoption d'une mesure de justice pour les catholiques de l'Ontario. On en parlait depuis longtemps, car il s'agissait d'un grief qui ne date pas d'hier. Tous les catholiques du pays salueront avec le plus vif plaisir le succès de leurs frères ontariens.

Les écoles séparées de la province, on le sait, se trouvaient dans un état d'infériorité criante vis-à-vis des écoles publiques, sous le rapport de la répartition des taxes. La loi adoptée la semaine dernière leur accorde une distribution plus équitable et les fait participer de droit aux taxes des corporations.

En présentant cette mesure violemment combattue dans les milieux orangistes, M. Hepburn a fait preuve d'un réel courage et s'est révélé une fois de plus un vrai chef d'Etat. A diverses reprises, depuis que les catholiques l'avaient mis au courant de la situation des écoles, il avait pris l'engagement de régler lui-même cette question des taxes, sans recourir aux tribunaux; il y voyait une responsabilité à assumer par le gouvernement. Il a tenu sa promesse. Le discours qu'il a prononcé à l'appui de son projet de loi est de tous points remarquable et tout à fait dans l'esprit qui a présidé à la naissance de la Confédération quant au traitement des minorités. Il ne suscitera nulle part plus d'intérêt que chez les catholiques du Manitoba, dont la situation scolaire est bien inférieure à celle de leurs frères de l'Ontario.

* * *

La mesure de justice ne va pas aussi loin que les demandes légitimes des contribuables catholiques, mais elle va beaucoup plus loin que le voudraient les adversaires des écoles séparées. Le premier ministre s'est arrêté à un compromis. Il est allé jusqu'où ses partisans pouvaient raisonnablement le suivre. Mais il a fait de l'adoption de son projet de loi une question de confiance, se disant prêt à démissionner s'il était rejeté. Voilà où se reconnait le vrai chef d'Etat: il ne recule pas devant les responsabilités à prendre et son exemple entraine lieutenants et simples soldats. Lorsque l'on constate que trois députés libéraux seulement se sont séparés du premier ministre, il faut convenir que ce dernier a remporté, dans les circonstances, un beau succès personnel.

M. Hepburn n'a pas manqué de rendre hommage à l'esprit de justice des Canadiens français de la province de Québec, où la minorité protestante se trouve exactement sur le même pied que la majorité catholique. C'est un argument d'une force irrésistible et l'on s'étonne toujours de voir qu'il ne fasse pas tomber toute résistance.

Le premier ministre ontarien a aussi invoqué le rôle historique des deux races appelées à coloniser ensemble le Canada et à défendre contre l'envahisseur leur patrie commune. Il a loué comme il convenait l'oeuvre admirable des Français, hardis pionniers du pays qui, pour leurs grands services rendus, ont droit à des égards. Cela nous reporte par la pensée à d'autres illustres pionniers,—les découvreurs et les défricheurs de notre province,—dont les exploits fameux et les durs labeurs ne comptèrent pour rien dans la balance, lorsqu'une majorité sectaire décida de supprimer d'un trait de plume l'enseignement de leur langue et de leur religion dans les écoles fréquentées par les descendants des premiers Manitobains.

M. Hepburn, pour justifier sa mesure de réparation, a été heureux de s'appuyer sur l'exemple de deux provinces de l'Ouest, la Saskatchewan et l'Alberta. Il s'est gardé de mentionner la plus ancienne, la nôtre, où les écoles séparées ont été injustement et brutalement supprimées il y a plus de quarante ans.

A Saint-Boniface et dans nos centres français ruraux où ils forment la majorité, les catholiques peuvent s'accommoder tant bien que mal de l'école publique; mais à Winnipeg, Brandon, Transcona, Norwood et quelques autres localités, ils doivent soutenir leurs propres écoles libres. Ce qui ne les exempte pas, comme contribuables, de payer des taxes pour le maintien des écoles publiques dont il ne retirent aucun profit. Mais il y a mieux encore: ces pauvres écoles paroissiales vivant de peine et de misère sont elles-mêmes soumises à une taxe dont le produit va dans la caisse des écoles publiques! Voilà un régime plus odieux que ce que l'on a jamais connu dans l'Ontario et ailleurs.

* * *

Une déclaration de M. Hepburn aura particulièrement frappé les catholiques manitobains: c'est celle au sujet de la suppression des écoles séparées. "Toute l'agitation au monde, a-t-il dit, ne saurait abolir les écoles séparées. Le droit aux écoles séparées a été donné à la minorité catholique dans la constitution." Encore un point où éclate notre infériorité avec nos frères de l'Ontario. Notre droit à nous aussi était inscrit dans la constitution. Du moins, nous en étions sûrs. Nos législateurs l'ont traité comme un chiffon de papier!

Si les écoles catholiques disparaissaient de l'Ontario, a enfin dit M. Hepburn, ce serait un désastre pour la province et les municipalités, qui verraient leurs charges financières augmenter dans des proportions formidables. Songe-t-on que dans les deux seules villes de Windsor et d'Ottawa, la moitié de la population se compose de catholiques? Cette perspective d'avoir à ouvrir de nouvelles écoles, à trouver et payer de nouveaux instituteurs pour assurer l'instruction de milliers d'élèves supplémentaires, ne semble pas avoir ému beaucoup les autorités de Winnipeg, il y a trois ans, lorsque les écoles paroissiales de la ville menaçaient d'être fermées faute de ressources.

On plaisante volontiers l'Ontario, réputé le château-fort de l'orangisme et des préjugés anticatholiques. Il faut être juste: en fait de tolérance et d'esprit de justice, cette province dépasse de cent coudées le Manitoba. Les vagues de fanatisme dont nous avons souffert ici à diverses reprises venaient de ce côté, il est vrai, mais les jeunes disciples sont allés beaucoup plus loin que les maîtres.

Les luttes victorieuses de nos frères de là-bas comportent une leçon qui ne devrait pas être perdue pour nous.

Donatien FREMONT.

Rien du panégyrique ni de la vie romancée

"M. Frémont n'a pas voulu, pour grandir son héros, ni dorer ni violenter la vérité. Il le présente simplement, dans les manifestations multipliées de sa vie ardente: et cette présentation suffit pour donner à Mgr Provencher l'allure des évêques anciens qui ont construit la France et notre Canada, avec la patience et l'amour des premiers apôtres.

"Rien du panégyrique ni de la vie romancée. L'auteur de Pierre Radisson a négligé résolument la légende pour s'en tenir aux faits qu'il interprète selon les méthodes historiques les plus rigoureuses. S'il ne décore pas le bas de ses pages des notes coutumières à l'apparat scientifique, il nous ouvre ses sources, dans une bibliographie abondante qu'on ne saurait suspecter sans parti-pris."

Emile GEGIN, ptre.
—(L'Enseignement Secondaire).

"Mgr Provencher et son temps" est en vente aux bureaux de la "Liberté" et dans les librairies françaises au prix de $1.00 l'exemplaire.

CITE VATICANE — Jamais, depuis de nombreuses années, dit-on ici, la Semaine sainte n'a vu si peu d'étrangers à Rome. La guerre italo-éthiopienne et les sanctions imposées par les autres pays sont la cause de ce peu d'affluence dans la Ville Eternelle.

Le Cercle Molière à Ottawa

La troupe du Cercle Molière, gagnante du Festival dramatique régional du Manitoba, va partir dans quelques jours pour Ottawa où elle participera, mardi prochain, à l'épreuve finale. Avant de prendre le chemin de la capitale, elle a donné avec beaucoup de succès à Saint-Boniface, lundi, une représentation des "Soeurs Guédonec", la belle pièce de Jean-Jacques Bernard qui lui a valu un triomphe à Winnipeg.

La soirée française du grand concours national sera particulièrement intéressante. On y verra figurer quatre cercles dramatiques représentant quatre grandes villes du Canada: Montréal, Québec, Ottawa et Winnipeg. Parmi eux se trouve l'Ecole de Musique et de Déclamation de l'Université d'Ottawa, qui gagna l'an dernier le trophée Bessborough avec L'INNOCENTE de H.-R. Lenormand. Elle présente cette année L'INDIENNE, qui a pour auteur la directrice même de la troupe, Mme Laurette Laroque-Auger. Mais le Cercle Molière a cueilli, lui aussi, de fameux lauriers dans la capitale et l'on sait qu'il est de taille à se mesurer avec les meilleurs artistes du pays.

Il nous est très agréable de constater la chaude sympathie accordée à nos acteurs et actrices canadiens-français par tous les amateurs de théâtre de Winnipeg, sans distinction d'origine. Jamais verdict de juge ne fut endossé avec plus d'enthousiasme par le public que celui de M. Allan Wade décernant la palme au Cercle Molière. Aussi est-ce le Manitoba tout entier qui fait des voeux pour qu'il revienne d'Ottawa avec le trophée.

D. F.

SÉPARATISME

Il s'élève actuellement dans la province de Québec un mouvement d'une gravité exceptionnelle. Vous croyez que je veux parler du mouvement d'Action Nationale qui a failli renverser le Gouvernement Taschereau? Non, c'est bien plus grave, surtout pour nous, Manitobains.

Il s'agit pour les promoteurs de ce mouvement de provoquer la rupture de la Confédération, de séparer Québec des autres provinces et d'en faire un Etat autonome appelé Laurentie.

Rien que cela!

Et pourquoi cela? Parce que, parait-il, tout va mal là-bas: corruption électorale, affaiblissement du sentiment religieux, servilisme politique, décadence du patriotisme et surtout asservissement économique au profit de l'étranger. Il semble bien que ce dernier grief n'est que trop fondé. Quant aux autres, nous sommes trop respectueux de la grande province mère de notre race pour n'y pas voir quelque exagération. Nous les rapportons uniquement sous la foi et la responsabilité de certains journaux et revues du Québec.

Quoi qu'il en soit, un groupe d'hommes qui aspirent, comme c'est leur droit, à la direction de l'orientation nationale, attribuent les maux publics à la Confédération. Pour les guérir et régénérer la race canadienne-française, ils proposent donc la rupture de cette Confédération (cause de tous les maux) et la formation de la Laurentie.

A nous, observateurs lointains, il apparait clairement que si les Canadiens français du Québec qui sont les neuf dixièmes de la population n'avaient pas la force d'opérer le redressement moral qui s'impose, de se libérer de leurs entraves et tout particulièrement de reconquérir leur indépendance économique sans sortir des cadres de la vie canadienne et s'isoler comme dans une réserve de sauvages, ce serait l'aveu et la preuve d'une déchéance raciale qui est, croyons-nous, bien éloignée de la réalité. Les magnifiques qualités de race de nos frères québecquois et l'estime que nous avons pour eux nous interdisent une opinion aussi pessimiste.

Que cette observation respectueuse autant qu'évidente nous suffise pour apprécier le point de vue québecquois. A qui voudrait traiter complètement l'opportunité ou la légitimité de ce mouvement par rapport aux intérêts du Québec, il y aurait trop à dire dans un simple article de journal. Depuis plusieurs années éloigné de la province de Québec, trop de renseignements m'échappent pour oser discuter la situation avec toute la précision désirable.

Je veux ici seulement exposer le point de vue des autres provinces, et particulièrement du Manitoba.

Celui de nos compatriotes de l'Alberta a été exposé récemment avec vigueur par deux articles de la *Survivance*, d'Edmonton.

Il est temps que les Manitobains français disent ce qu'ils pensent d'un mouvement qui a pour but, ou au moins pour résultat, de les mettre hors de la grande famille canadienne-française.

Sans trop nous occuper de ceux qui, comme l'écrivain de la *Nation* (faisons-lui la charité de ne pas le nommer) nous disent brutalement que nous sommes ou que nos pères furent des transfuges, faisons observer à d'autres qui, eux, sont des gentilshommes et des patriotes sincères — quoique mal inspirés, croyons-nous — une vérité fondamentale qu'ils paraissent oublier et l'inconcevable abandon qu'ils se préparent à faire de leurs compatriotes des autres provinces.

La vérité qu'ils oublient est celle-ci: c'est que la patrie de la race canadienne-française n'est pas seulement la province de Québec. . . Pardon, la Laurentie! Notre patrie, c'est toute la terre canadienne, ne la rapetissons pas. Dès les premiers temps de l'immigration française, l'Acadie fut fondée et colonisée, Champlain sortit du Québec, nos robes-noires et nos explorateurs parcoururent l'Ontario; plus tard La Vérendrye sillonna l'Ouest canadien, et nos coureurs de bois, et nos frères métis, et le fameux Riel qui conquit la reconnaissance de nos droits, et nos grands évêques, et nos missionnaires sublimes, et nos pères vaillants qui partirent de la province de Québec, ayant l'ambition d'en fonder une semblable sur les bords de la rivière Rouge, bien loin de renier leur patrie, voulaient au contraire l'agrandir. Toute cette histoire on l'oublie trop facilement là-bas et que l'Acadie, l'Ontario et l'Ouest font partie de notre patrimoine national, au même titre que Québec et qu'il n'appartient pas à un g r o u p e, quelque mécontent qu'il soit, de rétrécir la patrie, de nous fermer les portes et de nous dire: Nous ne vous connaissons plus!

Voilà la vérité que nous avons à leur dire.

Et c'est la vérité. . . vraie. . . incontestable.

Reste une question d'honneur: ont-ils bien pensé, ces patriotes, eux qui flétrissent si superbement les transactions des politiciens, qui font un si copieux usage du mot trahison, ont-ils bien réfléchi à l'abandon enthousiaste de 700,000 de leurs compatriotes qu'ils se préparent à perpétrer? Ont-ils un soupçon de l'amplitude, de la magnitude de la reculade qu'ils organisent en un fier langage et avec des poses héroïques: abandon, reculade, déroute, dépassant de bien loin toutes celles de notre histoire, toutes celles qu'ils reprochent tant à d'autres?

Mais si nous reconnaissons avoir besoin de l'appui et de l'aide de Québec, nous ne prendrons pas l'attitude d'enfants pleurnichards ou de mendiants honteux. Nos luttes passées et présentes nous autorisent à plus de fierté. Si nous reconnaissons que Québec est absolument nécessaire à notre survie nationale, à notre tour nous avons des avantages à lui offrir. Un jour viendra où nos frères ontariens se souderont infrangiblement à Québec, et où nous-mêmes, groupes de l'Ouest, si dédaignés actuellement, vivant plus fortement, nous constituerons pour la Province mère, que nous aimons trop pour croire qu'elle nous abandonnera, des avant-postes, selon l'expression célèbre de M. Omer Héroux; positions stratégiques que l'ennemi devra s'efforcer de détruire (sans y réussir) avant de s'attaquer à Québec. Nous serons aussi des témoins de la vieille province: nous témoignerons de sa foi, de sa langue, de sa culture, de ses traditions et par là nous la ferons respecter et parfois aimer. Mais pourquoi parler au futur? N'est-ce pas déjà un fait?

Oui! Ecoutez-bien, compatriotes du Québec.

Dans quelques jours viendra chez vous le Cercle Molière. Ils ont fait applaudir et triompher à Winnipeg une pièce au doux et clair parler français. Ils vont, chez vous, où à vos portes, représenter cette province du Manitoba où vous dites que nous ne comptons pas, que nous sommes noyés. Il y a là un symbole qui, nous l'espérons, sera remarqué chez vous.

BONIFACE

LE SECRÉTAIRE

Un après-midi d'été, dans le cabinet où s'entassaient les livres, penché sur sa table encombrée de documents, Joseph Delorme, l'homme bienveillant et doux, l'érudit et fin critique, achevait son article d'une écriture menue et régulière, s'arrêtant pour consulter consciencieusement ses notes et intercaler minutieusement ses renvois, quand sa vieille bonne lui apporta une carte de visite. Il la lut machinalement, encore obsédé par son travail.

—Geoffroy Briaumont? Connais pas! Comment est-il, ce monsieur?

—Tout jeune vingt-trois ou vingt-quatre ans, répondit la vieille bonne. Un blondin, joli garçon, très élégant, qui embaume l'héliotrope. Je conseille à Monsieur de le recevoir.

Delorme eut un sourire de malice railleuse, presque aussitôt voilé d'indulgente bonhomie

—Alors, faites entrer!

Et le jeune homme entra. Le signalement était exact. De plus, le nouveau venu avait l'air réjoui, à l'aise et bon enfant. Il tendit très délibérément au critique sa main gantée de frais et annonça crânement:

—Je vous présente votre secrétaire, mon cher maitre.

—Par exemple! Fit Delorme, suffoqué.

Geoffroy Briaumont souriait avec aplomb.

—Oui, votre secrétaire! Ça vous étonne un peu? C'est pourtant comme ça. Lisez ceci plutôt.

Et le jeune homme tira de son portefeuille une enveloppe cachetée. C'était une lettre du directeur de son journal, où Delorme était prié de bien accueillir Geoffroy Briaumont, recommandé par M. le duc d'Omonville, principal actionnaire de la feuille. Ce jeune Briaumont, aussi riche que désoeuvré, avait lui-même pris cinquante actions à la condition qu'on lui donnerait un emploi quelconque à la rédaction et qu'on lui servirait l'intérêt de son argent sous forme d'appointements. Et le directeur avouait, en post-scriptum confidentiel:

Ne sachant que faire de ce jeune homme, qui ne parait avoir aucune aptitude spéciale, nous l'avons nommé votre secrétaire. Vous nous obligerez infiniment en l'occupant quelques heures par jour, ne fût-ce qu'à faire vos courses!

Joseph Delorme fronça d'abord le sourcil, puis l'aventure lui parut cocasse, et la belle humeur du jeune homme acheva de le dérider.

—Il est vrai, reconnut-il, on vous a nommé mon secrétaire; seulement, l'obstacle, c'est que je n'ai pas besoin de secrétaire, que je ne me suis jamais servi de secrétaire: je n'ai rien à vous faire faire.

—Ce n'est pas un obstacle, fit Briaumont accommodant.

—Eh bien, asseyez-vous et causons un petit moment, proposa le critique, toujours poli et d'ailleurs amusé de la situation. Savez-vous un peu de grec et de latin!

—Non, mon cher maître, j'ai suivi l'enseignement moderne.

—Ah! vous êtes bachelier?

—Hum... non. Mais je monte à cheval et à bicyclette. Je fais de l'escrime, j'ai mon brevet de chauffeur, je peux conduire dans Paris.

—C'est utile, ça, très utile.... mais pas pour mon genre d'études! Vous savez votre français, au moins?

—Oh! oui, je parle très bien, mais je vous avoue que je ne suis pas ferré sur la syntaxe.

—Aïe! Avez-vous une belle écriture?

—Ça, non! Je griffonne comme un chat.

Ils se mirent à rire ensemble.

—Ça ne va pas être commode! fit Delorme avec une aménité narquoise. Vous tenez pourtant absolument à être mon secrétaire?

—Oh! oui, absolument! fit le jeune homme dans un grand élan de franchise. Vous ne pouvez imaginer le service que vous me rendez. Jugez-en plutôt: j'aime Odette, une ravissante jeune fille. Nous nous sommes fiancés voici déjà huit mois. Mais ses parents ne consentiront jamais au mariage que lorsque j'aurai une situation sérieuse. N'étant pas bon à grand'chose, j'ai cherché vainement. J'ai enfin découvert ce truc. Si vous me repoussez, c'en est fait de mon espoir. Tandis que si vous m'acceptez, mon beau-père, qui lit tout ce que vous écrivez avec ferveur, sachant que je suis votre secrétaire, certain que je travaille chaque jour plusieurs heures avec vous, donnera son consentement dans les quarante-huit heures. Je vous devrai mon bonheur. Ah! cher maitre, si vous saviez comme Odette est jolie, douce, idéalement tendre, vous n'hésiteriez pas à....

—Je n'hésite pas, mon ami, fit Delorme paternel. Enchanté de vous rendre ce petit service. Vous êtes mon secrétaire. Seulement, je ne vois pas à quoi je vais vous occuper.

—Voulez-vous que je range votre bibliothèque?

Et, dans un excès de zèle, Briaumont étendit si brusquement la main vers une grosse pile de livres qu'elle s'écroula sur le tapis.

—Oh! non, non, ne touchez pas aux livres, c'est sacré, fit Delorme effaré. Rien qu'à la façon dont vous vous y prenez, vous me donnez le frisson. Faites un tour, plutôt, un bon petit tour au Bois. Il fait beau.

—Merci. Il est trop tôt. Je n'aurais qu'à rencontrer mon beau-père. En me voyant flâner, comment pourra-t-il croire que je suis votre secrétaire?

—Ah! diable, à quelle heure pouvez-vous me quitter sans inconvénient?

—Vers 4 heures.

—Encore une bonne heure! Si vous lisiez le journal? Cela vous distrairait.

—Je n'aime pas beaucoup lire. Ça me donne envie de dormir.

—Eh bien, faites donc un petit somme, là, dans ce bon fauteuil.

Il ajouta avec son même sourire de fine malice:

—Et pendant ce temps-là, si ça ne vous dérange pas, je finirai mon article.

—Dormir dans le jour ça me fait mal à l'estomac.

—N'en parlons plus. Vous pourriez peut-être aller griller une cigarette dans le salon à côté.

—Et si votre bonne me voit? Et si mon beau-père, qui me connait et se méfie, s'avise d'interroger votre bonne? Mieux vaut que je reste près de vous. Est-ce que ça vous est désagréable?

—Comment pouvez-vous le croire? Seulement, l'ennuyeux, c'est que, moi, j'ai à travailler.

—Oh! oui, c'est ennuyeux, fit Briaumont, parce que... vous avez été si gentil pour moi que, si votre article n'avait pas été si pressé, je vous aurais encore demandé quelque chose. Je vais peut-être vous paraitre sans gêne?

—Ça y est, allez! Dites, pendant que vous y êtes!

—Eh bien! voilà: ma fiancée et sa mère sont aux eaux. Aimant Odette comme je l'aime, je n'ai plus qu'un désir: lui annoncer officiellement que j'ai enfin trouvé la situation dont dépend notre bonheur.

—Il faut lui écrire.

—Justement. Mais une lettre comme celle-là fera époque dans notre vie; elle restera dans les archives de la famille. Aussi aimerais-je que ce fût une lettre bien tournée, en belle prose, une sorte de petit chef-d'oeuvre lisible et sans fautes d'orthographe!

Et Briaumont acheva dans un sourire encourageant:

Je ne vois guère que vous capable de m'écrire ça!

Delorme éclata de rire. Sur quoi, vrai, le jeune homme s'écria dans une explosion de joie:

—Vous voulez bien? Ah! quel bonheur! Ecrivez tout de suite.

Et, autant pour finir que par amusement de cette comique et paradoxale interversion de rôles, moulant minutieusement ses majuscules, fignolant consciencieusement son style, Joseph Delorme se mit à la correspondance de son jeune secrétaire.

Charles FOLEY.

Une association catholique qui compte 2,500,000 membres

On annonce de New-York que, en septembre prochain, se tiendra, dans cette ville, une réunion catholique qui rassemblera les représentants américains et canadiens de la Société du Saint-Nom. Cette organisation, fondée aux Etats-Unis, englobe environ 2,500,000 membres répartis sur le territoire de la République fédérale et au Canada.

Un des principaux objectifs de cette Société est de combattre le blasphème, le parjure, le langage grossier et indécent.

CE QUE DISENT LES JOURNAU[...]

Les protestants amis de[...] catholiques au Manitoba

Northwest Review (Nestor):

J'ai été intéressé en lisant da[...] la "Tribune" que sir Rodmond R[...] lin, de retour de sa villégiature [...] vernale dans le sud, avait refu[...] de se laisser interviewé, sous p[...] texte qu'il est maintenant "une nu[...] lité". Je puis assurer sir Rodmo[...] qu'il ne sera jamais une "nullit[...]" pour les catholiques de l'anci[...] temps qui se rappellent qu'alo[...] qu'il était très impopulaire pour l[...] hommes publics du Manitoba [...] manifester quelque sympathie po[...] les catholiques persécutés de [...] province, il parla hardiment [...] leur faveur et fit ce qu'il put pou[...] les aider dans la lutte pour leu[...] écoles. L'un de ces catholiques [...] l'ancien temps, je me souviens qu[...] le gratitude nous avions à cette [...] poque pour la poignée d'homm[...] publics qui osaient dire quelqu[...] chose en notre faveur. Parmi e[...] je rappelle, outre sir Rodmond, [...] sir Hugh John Macdonald, M. Jam[...] Fisher, C.R., M. Alexander Ha[...] gart, C.R., M. J. S. Ewart, C.R., [...] Rév. M. Andrews (ministre méth[...] diste) et son fils A. J. Andrews. S[...] Rodmond et A. J. Andrews sont e[...] core parmi nous. J'ai bataillé que [...] que peu avec M. Andrews dans l[...] campagne électorale de 1896, alo[...] que le sort de nos écoles était e[...] jeu, et je puis témoigner de la bra[...] voure avec laquelle il défendit l[...] droits des catholiques au pays d[...] vant des auditoires hostiles, da[...] les districts orangistes de la pr[...] vince. Et en agissant ainsi, il riva[...] lisait avec son père qui, à des co[...] férences méthodistes, fut seul [...] protester contre l'injustice de [...] nouvelle loi scolaire. Voilà des nom[...] qui ne devraient jamais être oubli[...] dans les annales catholiques du M[...] nitoba.

Livres à Lire

Sous la menace rouge

Par le R. P. Archambault, S.J.

Sait-on qu'il y a actuellement en[...] viron 120,000 immigrants de natio[...] nalités étrangères à Montréal et qu[...] la plupart d'entre eux, harcelés pa[...] la misère, sont des proies offerte[...] au communisme, qui ne manque pa[...] de leur tendre ses filets?

Situation dangereuse pour la mé[...] tropole canadienne et qui peut co[...] duire à une catastrophe. Heureuse[...] ment il y a un bon nombre de ca[...] tholiques parmi ces étrangers, pr[...] de 50,000. Mais que fait pour eux l[...] population canadienne-française[...] Quelle aide, quel appui leur appo[...] te-t-elle?

C'est ce grave problème que le [...] P. Archambault traite dans sa bro[...] chure Sous la menace rouge. Il fa[...] un exposé complet de la situatio[...] en montre le danger, puis propos[...] un remède.

Tous ceux qui s'intéressent a[...] maintien de l'ordre et de nos trad[...] tions devraient se faire un devoi[...] de lire cette brochure. Elle se ven[...] 10 sous l'exemplaire, à L'Action Pa[...] roissiale, 4260, rue de Bordeaux[...] Montréal.

Feuillets d'Action catholique

Le deuxième feuillet d'Action ca[...] tholique, "Patrons et ouvriers" pa[...] le P. Arthur Dubois, S. J., traite d[...] l'union des catholiques dans l'an[...] goissante question ouvrière. Suje[...] aussi actuel que la "Presse catholi[...] que" dont vous parlait le premie[...] feuillet.

Dans l'encyclique "Rerum nova[...] rum", Léon XIII, le pape des ou[...] vriers, nous dit: "Cette situation— la condition des ouvriers — préoc[...] cupe et exerce à la fois le génie de[...] doctes, la prudence des sages, le[...] délibérations des réunions populai[...] res, la perspicacité des législateur[...] et les conseils des gouvernants, e[...] il n'est pas de cause qui saisisse e[...] ce moment l'esprit humain avec au[...] tant de véhémence." Le Père Duboi[...] aborde cette question avec une com[...] pétence reconnue.

Ce deuxième feuillet d'Action ca[...] tholique se présente sous le mêm[...] format portatif que le premier, ave[...] quelque huit pages en plus. Se ven[...] au même prix et s'enlèvera, nou[...] l'espérons, tout aussi rapidement.

Lisez, faites lire
3 pour 5 sous
1 pour vous — 2 pour les autres
Prix populaires: $12.00 le mille
$1.50 le cent, 20 sous la douzaine
Editions du Messager Canadien
1961, rue Rachel Est, Montréal.

Le nouveau vice-consul de France à Montréal

MONTREAL — Le nouveau vice[...] consul de France à Montréal, M[...] Gérald Priestley, ancien secrétair[...] de la légation française à Ottawa[...] a pris possession de ses nouvelle[...] fonctions à Montréal. Il est le pe[...] tit-neveu du célèbre chimiste e[...] physicien anglais, Joseph Priestley

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Les cérémonies de la Semaine Sainte se sont déroulées avec leur beauté habituelle. Une grande foule de pieux fidèles ont assisté aux offices durant ces jours de grâces et de consolations spirituelles. Durant la nuit de jeudi, la cathédrale a été remplie de veilleurs qui se sont relevés à tour de rôle. Toutes nos sociétés religieuses ou nationales étaient représentées. Une foule considérable s'est approchée des sacrements durant ces jours.

Roméo et Juliette au Walker le 29 avril

Comme nous l'avons déjà annoncé, la Société Lyrique Gounod donnera le "Roméo et Juliette" de Gounod au Walker le 29 courant.

De tous les opéras qui ont pour thème le drame si émouvant des amoureux de Vérone, celui de Gounod est demeuré le plus populaire et toutes les grandes troupes l'ont à leur répertoire.

La direction musicale de "Roméo et Juliette" a été confiée à M. Marius Benoist. C'est M. Benoist qui a guidé la troupe des chanteurs et musiciens dans "Mireille" l'an dernier. Il n'en était pas à ses premiers pas dans la carrière et à mesure que le temps avance les ans ajoutent à ses connaissances musicales si étendues le poids de l'expérience. M. Benoist a fondé l'orchestre Sinfonietta, qui est devenu le meilleur du genre à Winnipeg. Cette année, il a dirigé ses artistes dans la partition musicale de Peer Gynt. Il a pris part aux fêtes organisées pour honorer Paderewski. M. Benoist est donc éminemment qualifié pour mener l'entreprise actuelle à bonne fin.

Le rôle de Roméo sera rendu par M. Gustave Longtin, de Montréal, qui arrivera à Winnipeg cette semaine en vue de la soirée du 29. M. Longtin passera deux semaines avec nous et la troupe entière pourra profiter de son expérience de la scène.

M. Longtin est un jeune Canadien français boursier de la province de Québec, qui a fait de solides études musicales à Paris. Il a chanté dans tous les grands centres européens: à l'Opéra Comique, à Nice, à Genève, et partout il a été salué comme un artiste de grand talent. M. Longtin est revenu au pays il y a quelques mois à peine et il fera ses débuts dans le grand opéra au Canada ici même. Inutile de souligner l'importance de la venue de M. Longtin parmi la troupe qui se prépare à affronter le grand public.

Mlle Marie Boivin sera notre Juliette. Ceux qui ont entendu Mireille se rappelleront la beauté et la souplesse de sa voix. Mlle Boivin a encore plus d'expérience cette année et nous sommes assurés qu'elle fera honneur au rôle qui lui est confié.

Les autres acteurs et chanteurs sont des artistes connus des deux villes: Mlle Flavie Savoie est la Gertrude fidèle, la protectrice de Juliette. On connait la qualité de sa superbe voix. Mlle Marguerite Guertin, également douée d'une voix riche et souple, sera le page de Roméo, le jeune Stefano. M. J.-E. Perras prendra le rôle de Capulet. On sait les qualités artistiques de notre compatriote qui a déjà tant mérité de la cause française chez nous. M. Maurice Gelley, excellent baryton, a été choisi comme Frère Laurent. Ces artistes sont soutenus par un choeur d'une soixantaine de voix, tant féminines que masculines.

Comme on peut le voir, tout fait prévoir une soirée d'un intérêt exceptionnel. Roméo et Juliette ne sera joué qu'une seule fois. Tous nos compatriotes, tous les amants du beau, voudront entendre ce superbe opéra et applaudir nos artistes. Espérons qu'il y aura salle comble le 29 au soir lorsque le rideau se lèvera et que notre ami M. Benoist donnera le signal.

Une belle représentation du Cercle Molière

"Les Soeurs Guédonec" et "Stradivarius"

M. Arthur Boutal et sa troupe du Cercle Molière donnaient, lundi soir dernier, à l'école Provencher, une nouvelle représentation de "Les Soeurs Guédonec", leur pièce primée au récent concours régional du Gala Dramatique National de 1936. Une foule d'amateurs, dont beaucoup de langue anglaise, remplissait la salle et avait tenu à voir ou à revoir cette délicate et pittoresque étude. La troupe, qui n'a pas cessé ses répétitions depuis sa victoire, a étayé son jeu et mis la dernière main à tous les détails qui lui permettront de répéter, avec tout son éclat primitif, sur la scène d'Ottawa, le soir du 21 avril, l'interprétation fervente, inspirée qui, le 22 février, au Dominion, faisait monter aux lèvres du juge Wade l'ultime éloge applicable aux diverses manifestations des beaux arts: celui de l'absolue perfection. Peu d'artistes, en somme, et dans n'importe quel domaine, ont le bonheur d'entendre pareille louange qualifier leurs travaux, et l'orgueil qu'elle inspire n'a rien que de très légitime. Le succès est doux. Il grise, mais il comporte chez l'artiste consciencieux l'obligation de ne pas déroger et de ne pas se fourvoyer dans le traquenard d'une confiance exagérée. Ce danger, nos lauréats du Festival ont visiblement résolu de l'éviter. A la veille du départ de la troupe dans sa mission artistique à Ottawa, la population manitobaine se déclare fière de sa délégation et souhaite non pas "bonne chance" à ces acteurs qui ne laissent rien à la chance, ni non plus "bon succès", puisque le succès au théâtre consiste à bien jouer une bonne pièce, mais — puisqu'il s'agit d'un concours:—Victoire! Victoire pour vous! Victoire pour le français!

Feront le voyage à Ottawa, Mmes Le Goff, Houde, Boutal, Roy; MM. Arthur Boutal, Joseph Plante, Paul Lévêque; les frères Georges et Gabriel Sourisseau et J.-M. Deniset.

Il convient aussi de signaler le bel accueil qu'a fait l'auditoire, lundi soir, à la pièce en un acte de M. Max Maurey, "Le Stradivarius," que jouait un autre groupe du Cercle Molière, dirigé par M. Denys Goulet. Les nombreux effets comiques de cette piécette ont été très bien ménagés par les protagonistes. M. Gilles Guyot a personnifié avec immensément de verve et d'expression le rôle animé de Flack, le cupide antiquaire. M. Gilles Guyot fait preuve d'un flair qui lui permettrait d'aborder sans crainte une grande variété de rôles ambitieux. Le docteur Jean-J. Trudel, resplendissant dans une tenue de milliardaire, a tenu avec son aisance coutumière le rôle du Comte de Krabs. Sa longue expérience de diseur s'est manifestée une fois de plus dans sa diction nette, martelée, aux intonations toujours sûres et justes et dans une mimique très expressive. M. Benoit Guyot a réussi à prêter au rôle du violoniste la dose nécessaire de variété dans sa reconstitution du mystificateur pince-sans-rire. Le fait d'avoir appris ce rôle en quelques jours pour remplacer un déserteur n'est pas fait pour diminuer son mérite. Roger Goulet, fils, a tenu sans difficulté le rôle modeste de l'acheteur. Le décor de cette pièce était dû à MM. Gilles Guyot, Benoit Guyot et au Dr Trudel. Le maquillage soigné fut exécuté par Mlles Miller, Arnold et Jolin.

R. DENONCOURT

Les Pee Wee à l'honneur

M. l'abbé Lévêque a quitté Saint-Boniface avec deux équipes de "Pee Wee", en route pour Calgary, Vancouver, Seattle et Spokane. Les jeunes joueurs de M. Lévêque joueront dans toutes ces villes dans des joutes d'exhibition et leur venue suscite partout un intérêt extraordinaire. M. l'abbé Lévêque a été invité par téléphone à Vancouver. M. Lévêque et ses joueurs seront absents environ une semaine, durant les vacances des enfants qui, inutile de le dire, semblaient radieux de l'aubaine si extraordinaire.

PETITES NOTES

Mme T. Pelletier est à Vancouver où elle a été appelée au chevet de son père, M. S.-P. Pedneault.

• • •

Mlle Madeleine Soubry est de retour d'un voyage d'un an à Bruxelles et à Bruges, Belgique.

• • •

Mlle Rose Vandaele est revenue d'un long voyage en Belgique.

A l'hôtel de ville

Après avoir entendu le pour et le contre, le comité municipal de la Législature ayant rejeté par deux fois les règlements présentés concernant le référendum, il semble que la solution de ce problème reste entre les mains du conseil. La difficulté venant de l'inégalité du nombre des électeurs par quartiers, la solution logique viendrait d'une nouvelle redistribution de quartiers dont le pouvoir est donné au Conseil par la charte de la ville. Le nombre total des électeurs actuels étant de près de 5,500, il suffirait d'égaliser les cinq quartiers, donnant à chacun près de 1,100 votants. La dernière redistribution de quartiers ayant été faite il y a 16 années et ayant donné satisfaction jusqu'à présent, on peut espérer qu'une nouvelle redistribution donnerait aussi satisfaction pour une dizaine d'années à venir.

Le nombre d'électeurs actuels par quartiers est comme suit: quartier 1, 698; quartier 2, 682; quartier 3, 1,449; quartier 4, 1,741; quartier 5, 836. Certains s'opposent à la division de la ville en deux quartiers suivant la division des commissions scolaires, parce que le district de Norwood a environ 800 électeurs de plus que celui de St-Boniface.

Cercle d'étude Marie-Rose

Mlle Antoinette Baril présidait l'assemblée du Cercle d'Etude. Comme à l'ordinaire, après le mot de bienvenue, l'on entendit la lecture du procès verbal de la réunion précédente.

Afin de nous inciter à plus de recueillement pendant la semaine sainte, M. l'Aumônier nous fit passer avec Jésus les quelques jours qui précédèrent la Passion. Puis l'intérêt s'attacha à un sujet plus profane, mais essentiellement important. Notre conférencière, Mme J.-C. Lavoie parla de l'influence féminine dans la famille, au bureau, à l'atelier, en société. Elle rappela le devoir de chaque jeune fille de se perfectionner constamment afin que cette influence soit salutaire; elle cita Mgr Dupanloup qui encourageait la femme à se livrer au travail intellectuel afin d'acquérir une entière possession d'elle-même et de mettre plus de gravité dans sa vie.

Mme Lavoie invite les dames à prendre une part active dans l'oeuvre de l'Action catholique.

Un travail si intéressant et les compliments glissés à l'adresse de la Canadienne française ne pouvaient que charmer l'auditoire.

M. l'Aumônier fit ressortir quelques bons points de la conférence et nous engagea à nous joindre aux cercles féminins d'Action catholique formés à Saint-Boniface l'an dernier et qui sont en pleine activité.

Mlle Madeleine Painchaud, gagnante du prix littéraire de l'assemblée précédente: "La Canadienne française," en fit une courte appréciation. Son travail s'harmonisait à merveille avec les causeries précédentes. Mlle Painchaud s'acquitta de sa tâche avec le charme qui lui est habituel.

Un concours est ensuite annoncé. Les membres du cercle sont invités à trouver dix phrases remarquables ayant pour auteur des Canadiens français; un prix sera décerné au meilleur choix. Nous comptons recevoir autant de copies qu'il y a de membres.

Mlle Gertrude Conrad remercia cordialement de toutes les bonnes choses entendues et promit que les conseils reçus seraient mis à profit.

L'assemblée se termina par le mot d'ordre qui invite à l'apostolat au sujet du devoir pascal.

Berthe MARION, secrétaire

Institut Collégial St-Joseph

Tableau d'honneur du mois de mars

GRADE XI — (Elèves ayant conservé une moyenne de 75%). Pauline Simon, Jeanne Chavanne, Sadie McFetridge, Yvette Croteau, Josephine O'Neil, Teresa McDonnell, Thérèse Jalbert, Patricia Desjardins, Betty Law, Annie Théberge, Denise Guyot, Bernadette Lanthier, Annette Dumont, Margaret Varty, Rosaria Lamothe.

GRADE X — Madeleine Bernier, Marie-Paule Aubert, Marcelle Masserey

GRADE IX (20) — Yvette Audet, Marguerite Masson, Françoise Trudeau, Stella Parent, Sylvia Moscovitch, Annette Boisselle.

GRADE IX (19) — Agnès Dufault, Fabiola Desrosiers, Rita Toupin, Rita Bouvier, Cécile Dussault.

Cours commercial, 2e année — Annie Susick, Martha Stove, Helen Blahnick.

Cours commercial, 1re année — Marguerite Kreitz, Hélène Blais, Edith Péreux.

GRADE VIII (17)— Denise Fourneau, Louise Janssens, Blanche Asselin, Shirley Benoit.

GRADE VIII (16) — Marie Bélanger, Irène Poitras, Noëlla Raymond, Hélène Chaput, Simone Poulain, Albertine Guigné, Jeannette Prendergast, Lucile Léger.

GRADE VII (15)— Aurore Champagne, Margaret Drummond, Ninette Laferrière, Shirley Walker, Antonia Mousseau, Irène Bodman, Paula Becelaere, Lucienne Van Landeghen, Evelyn Verner.

GRADE VII (14) — Rita O'Connor, Helen Stankovic, Jeanne Saindon, Irène Conrad, Betty Hoenderop Dorothy Reid, Margaret Foster, M.-Antoinette Turenne.

GRADE VI (a) — Blanche Aubert, Irene Osadchuck, Guillemette Audet, Jeannette Sabourin, Mary Morez.

GRADE VI (b) — Yvette Fourneaux, Lucile Lacerte, Flore Fontaine Irène Mondor.

GRADE V (a) — Mariette Sicotte, Thérèse Menu, Louise Bernier, Lucile Sutherland.

GRADE V (b) — Thérèse Pambrun, Stella Bouvier, Hortense Sicotte, Lucile Boily, Delphine Vynerman.

GRADE IV (a)— Laurence Arpin, Eva Barnabé, Marcelle Joberty.

GRADE IV (b) — Lucile Rheault, Marguerite Bérubé, Thérèse Charlesworth.

GRADE V (p) — Jean Anderson, Olive Yager, Minnie Small.

GRADE IV (p) — Mary Stubbe, Georgina Greig.

GRADE III (a) — Jeanne-Mance Sicotte, Denise Rougeau, Cécile Lafrenière.

GRADE III (b) — Jeannette Asselin, Bernadette Ste-Marie, Thérèse Normandeau, Rose Muller.

GRADE II (a) — Monique Turenne, Pauline Lavery, Bernice Bransfield, Anita Rougeau.

Grade II (b) — Florence Péloquin, Monique Deniset, Noëlla Pambrun, Catherine Doyle.

GRADE I (a) — M. Raimbault, Annette Petit, Angèle Lacroix.

GRADE I (a)— Marie-Louise Van der Loop, Lorraine Pion, Laura Nolin, Lucile Dubreuil.

GRADE I (b) — Irène Léonard, Irène Bokalaryk, Lena Bocalaryk, Islar Giles, Lorraine Ford.

Cours préparatoire (a) — Jeanne Léonard, Marie-Blaise Laplante, Denise Barnabé.

Cours préparatoire (b) — Cécile De Cruyenaere, Simone Toupin, Pierrette Masserey, Mathilda Mingo.

Un fonctionnaire qui devrait être bilingue et ne l'est pas

OTTAWA — Il semblerait que le surintendant de la radio au ministère de la Marine devrait pour le moins être bilingue, connaitre les deux langues du pays. Les stations de signaux radiophoniques de la marine peuvent bien recevoir des appels de secours, en français, de marins fréquentant les eaux canadiennes. Il pourrait même arriver que de ces marins en danger soient des ressortissants canadiens de langue française.

Le surintendant du service de la radio, au ministère de la Marine, M. W. A. Rush, est dans le service depuis 1912, surintendant du service depuis 1920. Il touche un salaire de $3,690 par an. C'est la Commission du fonctionnarisme qui l'a désigné à ses premiers postes comme à son poste actuel. M. Rush n'est pas bilingue et la Commission du fonctionnarisme n'a pas exigé le bilinguisme dans son cas.

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B.—1: Comme il a été dit, la réunion des Novices avec Absolution Générale de Pâques, est le mercredi, 15 avril.

2: On souhaite que la joie pascale, provenant d'une bonne conscience, soit durable.

3: **Le 24 mai**, dimanche dans l'Octave de l'Ascension, à 3 h. de l'après-midi, aura lieu la bénédiction solennelle de la **Grotte de Notre-Dame de Lourdes** par Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface. Le soir à 8 h., il y aura procession aux flambeaux comme à Lourdes. La Grotte est située sur les bords de la Seine, près de l'église et du cimetière des Belges, à Saint-Boniface. Que les Tertiaires invitent leurs amis pour y être en grand nombre! La cérémonie sera imposante. Espérons que le temps sera favorable pour le premier jour officiel de cette Grotte grandiose, dont on espère beaucoup de bien pour la ville et toute la contrée. Que la Vierge Immaculée y soit vénérée et y accorde ses bienfaits corporels et spirituels, comme elle a fait à Lourdes, en France, depuis 1858!

• • •

La Règle nous parle maintenant de la **Prière du repas.**

I—Faut-il prier avant et après les repas?

"Avant et après le repas, ils invoqueront Dieu avec piété et reconnaissance" (Chap. II, art. 3).

Avec piété. — La nourriture doit être prise comme un don céleste; la prière qu'elle requiert n'est pas celle qui se fait machinale et distraite, mais celle qui se fait dans le recueillement et la foi. Aussi, en disant son **benedicite**, le Tertiaire dirigera ses intentions, élèvera son âme à Dieu et lui demandera, avec humilité, que la nourriture serve à sa gloire et à son service.

Avec reconnaissance. — De plus, s'il a conscience de la bonté de Dieu, qui nourrit un serviteur inutile, il saura remercier la divine Providence, en récitant pieusement ses **grâces**. Hélas! que de fois cette action de grâces après le repas est négligée! Bien des Tertiaires, qui ne manquent jamais leur **benedicite**, se lèvent de table sans exprimer à Dieu leur reconnaissance. C'est donc un point de règle qui devrait être l'objet d'une attention plus grande

II—Quelle prière réciter

La nouvelle Règle ne prescrit aucune formule. Cependant il serait bon de s'en tenir à l'ancien usage de réciter le **Notre Père** avant et après les repas, avec le **Deo gratias** après. Quelle prière plus convenable pourrait-on dire, lorsqu'il s'agit de demander à Dieu le "pain quotidien"? Mais si l'on ne récite pas le **"Pater"** et le **"Deo gratias"** de l'ancienne Règle, on dira du moins le **Benedicite** et les grâces en usage dans les familles chrétiennes et dont le texte se trouve dans les paroissiens. Parfois, en voyage ou dans un dîner chez les amis, on craint de faire le signe de la croix, avant ou après le repas. C'est là une faiblesse de caractère trop grande et, à moins de raisons sérieuses, on doit rester fidèle à cette pratique chrétienne.

L'Annuaire Statistique 1935 de la province de Québec

"L'Annuaire Statistique 1935" de la province de Québec, présenté à l'Assemblée législative par l'honorable M. T.-D. Bouchard, paraît pour la vingt-deuxième année. Depuis la fondation de l'Office provincial des Statistiques en 1914, ce volume n'a cessé d'apporter annuellement les renseignements les plus précieux sur tout genre d'activité de cette partie du pays. Il établit la situation générale de la province d'après les données les plus récentes; les tableaux rétrospectifs qui accompagnent chaque chapitre permettent à chacun de mesurer les progrès réalisés ou, dans certains cas, les reculs. Tous les renseignements qui y sont contenus sont de source officielle.

Cette année, on y remarquera une innovation importante: pour la première fois, on présente un volume bilingue qui est la fusion de deux volumes qui, jusqu'en 1934, ont paru séparément, l'un en français, l'autre en anglais. Cette publication, distribuée dans presque tous les pays du monde, manifestera officiellement le caractère bilingue de la province de Québec. Très souvent, dans le passé, on a adressé des volumes unilingues là où il aurait fallu des bilingues. En certains pays, disons en Tchécoslovaquie par exemple, on a pu être sous l'impression que la province de Québec ne reconnaissait qu'une seule langue officielle. Désormais, cette erreur est impossible.

Le cardinal Villeneuve ira à Lourdes

LOURDES — Un grand nombre de prélats américains et canadiens ont l'intention de venir en France au cours de l'été prochain, en vue d'effectuer un pèlerinage à Lourdes. Au début du mois d'août à cette occasion, une "journée américaine" sera observée dans cette station pyrénéenne universellement réputée.

Le cardinal américain attendu dans les premiers jours de juin est Son Eminence le cardinal Dennis Dougherty, archevêque de Philadelphie.

Mgr Gerlier, évêque de Lourdes, vient également de recevoir l'acceptation de Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, de venir à Lourdes cet été, accompagné d'un groupe d'anciens combattants canadiens.

Page Féminine

Directrice, MERE-GRAND

Courrier de Mère-Grand

Une amie — Quel mal peut-il bien y avoir à ce que votre mari se montre galant pour la femme de son meilleur ami? Même si cette femme est un peu coquette, la présence de son mari, la confiance et l'amour qui règnent à ce foyer devraient suffire à vous rassurer. Ne permettez donc pas à ces voisines, sous aucun prétexte, de critiquer votre mari et de jeter ainsi le doute dans votre coeur. Vous êtes heureuse, le fidèle compagnon de votre vie vous entoure d'affection depuis dix ans, soignez bien votre bonheur et voisinez un peu moins.

× × ×

Un lecteur assidu — Vous auriez tort de rompre vos fiançailles pour un semblable motif. Jusqu'à présent, en fille docile, votre fiancée s'est laissée guider par sa mère; nul doute qu'après votre mariage, elle s'efforcera de vous plaire tout d'abord et acceptera vos décisions, si vous savez prendre assez d'ascendant sur elle. Il serait bon toutefois de vous entendre avec elle à ce sujet. Rien ne vaut les situations claires, surtout lorsque le bonheur de deux vies en dépend.

× × ×

Au pays des brumes — Combien vous regretteriez d'avoir laissé s'éteindre cette solide amitié pour une raison aussi futile! Au lieu de tenir un compte rigoureux à votre amie de ne vous avoir pas présentée à ces visiteuses — la timidité, la distraction rendent parfois si maladroit, si oublieux — songez aux services rendus, à l'estime sincère qu'elle vous prodigue depuis des années. Elle n'a pas voulu vous blesser, c'est évident; alors passez l'éponge sur le tout et faites le geste amical qui vous conservera cette amitié si précieuse.

× × ×

Anxieuse—Je n'ai que des remèdes de bonnes femmes pour vos verrues. Voulez-vous en essayer un? —1e. Enlevez le zeste d'un citron, faites-le macérer 24 heures dans du vinaigre, appliquez-le sur les verrues le plus souvent possible. Cela réussit parfois. 2e. Les applications de collodion sont excellentes. Il faut les renouveler toutes les fois que la pellicule formée tombe. Voici la formule de cette pommade: acide salicylique, 1 gr., collodion, 5 gr. —3e. Appliquez du nitrate d'argent ou encore de l'essence de girofle à l'aide d'une petite tige de verre ou d'un cure-dent. 4e. Une personne de mes connaissances a réussi à se défaire des verrues en les enduisant de soufre et en y mettant le feu! Mais je ne vous conseillerais pas un remède aussi douloureux.

× × ×

Suzette — Pour ce shower de mariage, vous invitez toutes les amies de la fiancée. Chacune apporte un cadeau joliment enrubanné. Vous placez tous ces cadeaux dans un panier décoré de fleurs, de rubans multicolores, qu'une fillette apporte sur une voiturette ou que vous disposez vous-même devant la fiancée. Celle-ci embrasse tout le monde en remerciant et vous servez ensuite un goûter: sandwiches, petits gâteaux, olives, amandes salées, crème glacée, café ou thé. C'est tout. Allez-y tout naturellement et ce sera très bien.

× × ×

Mère affligée — Voici quelques remèdes pour ces taches de rousseur. Mais je n'ose vous conseiller d'en faire l'essai sur la peau si délicate d'un enfant de deux ans. 1. Trois onces de peroxide, trois onces d'eau de rose, une pincée d'alun en poudre. Se lotionner le visage tous les soirs pendant dix jours avec ce mélange. 2. Jus d'un citron, un jaune d'oeuf, une cuillerée à dessert de soufre en poudre battus ensemble. Appliquer cette pâte au coucher et la garder toute la nuit. Au bout de quelques jours, les rousseurs disparaissent. 3. Faire bouillir une poignée de pissenlits longtemps dans une pinte d'eau et se laver le visage matin et soir, durant plusieurs jours, avec cette décoction.

× × ×

Marguerite— Je regrette d'avoir induit mes lectrices en erreur. J'aurais dû ajouter que les "boas", en vogue cette saison, se portent avec les toilettes de grande soirée seulement, et non pour l'après-midi ou la rue.

M.-G.

COMME ZACHÉE

Seigneur Jésus, vous qui avez dit: "Venez à moi vous qui souffrez."

Vous savez que dans ce lit où vous me retenez,

Eperdument je demandais votre secours.

Vous savez combien, dans les tristes jours et les nuits d'angoisse,

Combien j'ai désiré "vous voir passer"!...

Alors, Dieu si humain, dans votre incroyable condescendance,

Vous avez daigné me dire comme à Zachée,

Ce petit Zachée que j'aime tant, grimpé sur son arbre: "Il faut que je vienne dans ta maison."

On a dressé un petit autel sur le guéridon.

Avec le vieux Christ d'ivoire, les oeillets de fête, les plus belles broderies et le mouchoir de dentelle précieuse.

Et voici que vous êtes venu chez nous!

Hostie toute petite et toute obéissante aux mains de votre prêtre,

Vous avez franchi le seuil de notre demeure,

Dans la chambre recueillie où déjà mes petits s'étaient agenouillés,

Vous avez pénétré.

Et vous avez, tendre et sublime Visiteur,

De votre force et de votre paix,

Apporté le secours à mon âme triste, à mon corps lassé.

Se peut-il, Dieu si grand, que vous veniez ainsi, tout simplement, chez nous?

Se peut-il, Maître adoré, vous qui avez à travers les siècles passionné les saints et ravissez d'amour les moniales dans les cloîtres,

Vous, le Roi splendide des triomphes eucharistiques,

Se peut-il que vous ayez quitté le tabernacle d'or,

Pour venir ainsi, caché sous l'étole secrète, à travers les rues indifférentes,

Pour venir jusqu'à moi?

O Jésus, merci!

Jésus de l'Evangile,

Vous qui passiez dans les maisons pour guérir les malades et bénir les petits enfants,

Soyez béni pour cette ineffable visite,

Soyez béni

Pour ce jour où vous m'avez dit

Comme à Zachée:

"Il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison!"

Aux jeunes filles qui veulent se marier

Jeunes filles, voici une bonne recette: —

Prenez un vase bien propre, jetez-y une pinte d'eau pure, ajoutez-y deux livres de racines patience, deux livres d'oubli des torts, deux livres de racines discrétion, deux livres de prévenance. Mêlez à cela des poudres assorties: une livre d'économie, une livre d'art de bonne cuisine, une livre d'art de l'ordre, une livre d'art de propreté. Saupoudrez le tout de cinq livres de sucre, celui de la bonne humeur.

Mêlez bien, faites cuire à petit feu sur le réchaud de l'amour de Dieu. Versez une pinte d'humilité. Faites cuire de nouveau jusqu'à évaporation des mauvaises humeurs, passez à l'écumoire de la pénitence jusqu'à enlèvement complet de toute écume, laissez refroidir et servez avec l'élixir de la vraie charité.

Quand faut-il prendre telle ou telle préparation?

Y a-t-il un temps spécial pour prendre les remèdes? Oui, sans doute. Et ce n'est pas pour s'amuser que le médecin met d'habiude, sur ses prescriptions: "avant le repas", "pendant le repas", "avant de se coucher."

Un journal français publie la liste ci-dessous du temps le meilleur où doivent être pris les remèdes les plus courants:

Avant le déjeuner: laxatifs salins, alcalis contre l'hyperacidité.

Entre le déjeuner et le dîner: stimulants pour le coeur, sédatifs, antiseptiques intestinaux.

Au souper: purgatifs.

Avant de se mettre au lit: sédatifs du soir, remèdes pour le système circulatoire, laxatifs doux.

Avant les repas: purgatifs, quinine, huile de foie de morue, préparations à l'iode et au tannin.

Pendant les repas: sirops pour le rhume, préparations de salycilate.

Joyeuse Fête

16 avril
Gaston de Pape, Bruxelles.
18 avril
Léo Coutu, Saint-Laurent.
Maurice Deschênes, La Broquerie.
Angèle Bérard, Bruxelles.
19 avril
Adélard Chartier, Silver Plains.
20 avril
Gérald Verreault, Saint-Norbert.
Angèle Lavallée, Saint-Joseph.
21 avril
Lorraine Breton, Letellier.

L'ŒUVRE DES VIEUX TIMBRES

Sa Sainteté Pie XI désire ardemment que tout catholique s'intéresse d'une manière active à l'Oeuvre de l'évangélisation du monde païen.

Deux modes d'apostolat sont à la disposition de tous: la prière et l'aumône. La prière est toujours possible et facile, l'aumône demande plus de sacrifices et devient parfois pratiquement impossible pour nombre de chrétiens fervents par ce temps de disette universelle. Il est, cependant, un genre d'aumône auquel tous peuvent contribuer: c'est L'OEUVRE DES VIEUX TIMBRES.

Voici ce que dit de cette oeuvre Son Excellence Monseigneur Melanson dans la circulaire qu'il adressait à ses fidèles à l'occasion des journées missionnaires tenues à Gravelbourg en février.

Origine de l'Oeuvre.

Cette oeuvre a été fondée en 1891 au Séminaire de Liège en Belgique et s'est depuis répandue un peu partout dans le monde catholique.

Ses avantages spirituels

1. Les Souverains Pontifes Léon XIII, Pie X, Benoit XV, et Pie XI ont volontiers accordé la bénédiction apostolique à l'Oeuvre, à ses bienfaiteurs et à leur famille.

2. En plus, le 3 décembre, la fête de Saint-François-Xavier, il y a une indulgence plénière accordée à tous ceux qui s'occupent de l'Oeuvre aux conditions ordinaires.

4. Chaque mois, trois messes sont célébrées aux intentions de l'Oeuvre et de ses membres et de leur famille.

4. Chaque année une messe solennelle anniversaire est chantée pour les bienfaiteurs défunts.

Son fonctionnement.

Voici comment elle fonctionne. On recueille tous les timbres oblitérés possibles, peu importe qu'ils soient rares ou communs, du pays ou d'autres pays, puis on les adresse à l'Oeuvre, en Belgique. Là on en fait le triage; les timbres de valeur sont vendus aux philatélistes ou collectionneurs de timbres-poste, les autres sont expédiés dans les pays païens où on les échange pour d'autres valeurs. On se sert de ces timbres là-bas, paraît-il, pour faire des tapisseries, ou pour ornementation d'oeuvres d'art. Le profit provenant de tout est mis de côté pour venir en aide à différentes oeuvres missionnaires.

Renseignements pratiques sur les vieux timbres

1. Découpez toujours le coin de l'enveloppe sur lequel se trouve le timbre afin de conserver celui-ci bien entier.

2. Les timbres déchirés ou coupés ne valent rien.

3. Les timbres de quittance ou de cartes postales ne nous sont pas utiles.

4. Nous acceptons les timbres de tous les pays.

5. Ne jamais coller les timbres sur des feuilles de papier.

6. Si vous n'en avez pas le loisir, il ne vous est pas nécessaire de laver les timbres, de les trier, ou de les mettre en paquets. Cela nous est toujours très utile, mais cela n'est pas absolument requis.

7. Placez-les dans une solide enveloppe et envoyez-les selon le tarif des lettres. Jamais comme imprimés ni échantillons sans valeur.

8. Veillez toujours à ne pas plier les timbres en les plaçant soit dans une lettre, soit dans une boite.

Toutes les personnes désireuses de participer aux avantages spirituels attachés à cette oeuvre si simple et si fructueuse à la fois sont priées d'adresser les timbres à

Révérende Mère Supérieure,
Couvent de Notre-Dame
Ponteix, Sask.

L'appel se fait pressant surtout auprès des petits enfants que nous invitons d'une façon particulière à collectionner activement tous les vieux timbres possibles.

Daigne Jésus être Lui-Même le rémunérateur de tous les bienfaiteurs de l'Oeuvre des Vieux Timbres!

NOTRE VOIX

Vous n'ignorez pas combien la séduction d'un voix harmonieuse et bien timbrée ajoute de charme à la personnalité. Il est évident que tout le monde n'est pas doué d'un timbre cristallin ou d'une voix chaude et prenante. Mais il y a toujours moyen, cependant, de remédier aux défectuosités de son organe vocal: habituez-vous à ne pas crier. C'est ordinairement ce qui gâte les plus belles voix. Rien n'éraille autant les cordes vocales que cette détestable habitude d'élever le ton à tout propos, de chercher à surmonter la voix des autres dans la conversation ou de discuter bruyamment. Ce sont d'ailleurs des preuves de mauvaise éducation que nous avons, à plus d'un titre, intérêt à faire disparaître.

La bonne diction a une bien autre importance que le volume de la voix. Quand vous articulez bien et parlez sans précipitation, vous pouvez parfaitement vous faire entendre sans avoir à irriter vos cordes vocales.

La voix est encore plus expressive que la physionomie, car ce que le visage peut voiler, la voix le révèle dans ses multiples inflexions: vives émotions, joies, peurs, affections intimes, souffrances, plaisirs ont là leur répercussion. C'est pourquoi sans doute elle est considérée comme la traductrice la plus fidèle des sentiments... et les amoureux ne s'y trompent pas!

Le caractère s'y manifeste aussi de façon bien évidente. N'y a-t-il pas une voix caractéristique des impatients, des mélancoliques ou des violents, de l'humeur sombre comme de la gaieté?

Chaude, enveloppante, aigre, nasillarde ou cassante, surveillons bien les inflexions de la voix que la nature nous a donnée. Appliquons-nous à parler toujours intelligiblement et avec douceur. Ce sera un moyen de plus à notre actif pour enchaîner les coeurs!

Y. S.-A.

La mode et l'âge

Souvenez-vous de ces quelques règles de l'esthétique qui vous serviront pour traverser heureusement et avec succès tous les genres de modes et tous les âges de la vie.

Le noir amincit et fait la silhouette distinguée.

Le blanc est seyant pour toutes et jamais ridicule.

Les couleurs claires grossissent.

Les couleurs foncées amincissent.

Les raies en long affinent.

Les raies en travers tassent.

Les grands dessins grossissent et raccourcissent, ils empâtent la silhouette et sont peu seyants.

Les petits dessins donnent du flou et de l'imprécis.

Si vous êtes fortes, ne portez pas de toilettes ajustées; même recommandation si vous êtes très minces et mal développées.

L'ajusté convient à la jeunesse et à la femme faite, formes parfaites et gracieuses point trop plantureuses. L'ajusté sur des formes est inélégant, indécent et peu "chic".

Le vert et le rouge, lorsqu'ils sont à la mode, sont franches couleurs parfaitement seyantes.

Les brunes de trente ans aimeront le jaune.

Les jeunes femmes rechercheront les tendres teintes fraîches et gaies qui les rendront jolies.

Les femmes mûres préféreront les teintes effacées mais non trop sombres, surtout si elles sont de chevelure et de teint foncés.

Retenez aussi tout ceci, mesdames:

Le blanc est le fard de tous les âges.

Le vert est le fard des rousses.

Le rouge et le jaune, le fard des brunes.

Le bleu est le fard des blondes.

Le mauve, le fard des grises.

En principe la couleur de la toilette doit s'harmoniser à la teinte de celle qui la porte.

Les femmes claires de peau et de cheveux seront jolies dans le sombre comme dans le voyant.

La police féminine à Londres

La police féminine à Londres va être portée de 76 unités à 142.

On sait que ce corps a été spécialement institué pour veiller à la protection des femmes et des enfants.

Une policière doit être "une femme expérimentée et bien éduquée, ayant du caractère et de la finesse", comme dit le manuel officiel.

Les candidates doivent être âgées de 24 à 35 ans. Elles ne peuvent pas être mariées.

Les grades sont: surintendante de la police féminine, inspectrice, sergent et agent de police.

Il y a oignon et Oignon

Lorsque, sur quelque charmante photographie de famille, on aperçoit alignés de nombreux enfants, aux jolis minois, on dit parfois qu'on a mis ceux-ci "en rangs d'oignon." Mais, s'il fallait placer cette expression dans le corps d'une lettre, écririez-vous oignon au singulier ou au pluriel?

Des érudits ont parfois assuré que le pluriel s'imposait: leur opinion eût été juste si "oignon" eût désigné ici le légume de ce nom.

Mais tel n'est pas l'avis de l'Académie qui nous apprend que d'Oignon était le nom d'un maître de cérémonies chargé de désigner leurs places aux invités de la Cour. Ce grave personnage s'appelait exactement Artus de la Fontaine-Solaro, baron d'Oignon et seigneur de Vaumoise. Il exerça ses importantes fonctions sous quatre rois: Henri II, François II, Charles IX et Henri III.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis.

LA ROCHEFOUCAULD

De belles intelligences sont dépourvues d'esprit, comme de beaux visages le sont de physionomie.

Comte de BELVEZE.

LES YEUX QUI S'OUVRENT

C'est le printemps! Le gai soleil l'annonce, faisant monter du sol, que ses rayons réchauffent, mille senteurs enivrantes.

La nature entière chante la joie, l'espérance, c'est le grand renouveau.

Pour celui qui vit tout près de la terre, il attend son réveil sans en percevoir le charme; le plus souvent, il l'attend comme son bien le plus sûr, son contentement est bien autre chose. Sa pensée s'attache, et c'est juste, à la tâche qui commande, à la distribution bien comprise du travail qui produira le meilleur rendement. Comme par le passé, il suivra le même chemin, travaillera la même terre, sous le même ciel, et toujours avec le même courage il poursuivra la même tâche avec un contentement quasi inconscient.

Mais ne semble-t-il pas que les heures, les jours de cet âpre labeur seraient quelque peu adoucis, si son esprit et son coeur s'éveillaient au charme de la grande nature, lui rendant plus chers encore les prés fleuris, les champs dorés de riches moissons, le paysage tout entier de ce coin de terre où le destin le tient attaché.

N'est-ce pas, en effet, un trésor intime à la portée de tous que de savoir aimer la nature, dont la sereine beauté apporte le repos aux fatigues, l'oubli des ennuis, pour les yeux qui savent la regarder, aux coeurs qui en goûtent le charme.

"J'avais un grand-père, écrit Henry Bordeaux, qui m'emmenait dans ses promenades quand j'étais enfant. Il aimait la nature et me la fit aimer. Un jour, il me montra la plaine, la plaine immense, infinie: Regarde petit, est-ce beau? Eh bien! tout ça est à moi! Vraiment, grand-père? Je n'étais pas convaincu, car grand-père ne réussissait jamais dans ses entreprises financières. Il me considéra un instant et me jugea digne de son héritage, car il étendit la main pour cueillir d'un seul geste le paysage tout entier, et son geste se fit solennel quand il me déclara: Je te donne tout ce que j'ai! Ainsi me furent légués un jour de mon enfance le charme et la grâce de la terre."

Développons donc le goût de la nature chez l'enfant, si sensible déjà aux riantes couleurs, aux belles images qui font toujours sa joie.

Eduquons les yeux nouveaux, c'est-à-dire ceux de l'enfance, de la jeunesse, apprenons-leur à lire dans ce grand livre de la Nature, qui partout parle de paix sereine et douce.

Pour faire pénétrer les clous dans le bois dur, mettre du savon sur les clous avant de clouer.

Il y a une manière bien facile pour enlever les taches d'encre sur les doigts. Mouillez les parties tachées et frottez avec le phosphore d'une allumette. Essuyez, puis recommencez jusqu'à ce que les taches disparaissent.

Quelques règles de nettoyage

Nettoyage et enlèvement des taches peuvent être considérablement simplifiés par l'observance de quelques règles bonnes à connaître:

Il faut se servir d'eau froide pour laver les assiettes où l'on a servi des oeufs, et il est utile de couper cette eau d'une pincée de sel. La tache des oeufs une fois partie, recourez à l'eau chaude, avec savon.

Pour laver des meubles vernissés, employez un savon léger et de l'eau tiède. Il faut assécher à fond avant d'appliquer le poli, pour que le lustre soit parfait.

Les taches blanches sur les meubles peuvent, souvent, s'enlever par une friction à l'ammoniaque domestique; polir ensuite avec de l'huile à meuble.

Les taches de boue, sur tapis ou tissus, ne devraient s'enlever qu'une fois séchées complètement: d'ordinaire, il y suffit ensuite d'un simple coup de brosse.

CONSEILS UTILES

Pour guérir l'extinction de voix — Battez ensemble un blanc d'oeuf, le jus d'un citron, deux cuillerées à thé de sucre en poudre et cinq à six gouttes de teinture d'iode. Prenez une cuillerée à thé de ce mélange toutes les heures.

Pour avoir du cresson frais

Placez sur votre table des assiettes à potage ordinaires: mettez sur chacune d'elles un morceau de flanelle blanche découpé en rond et dépassant un peu le bord de l'assiette. Versez de l'eau jusqu'à ce que la flanelle soit promptement imbibée et sur cette étoffe, semez des graines de cresson. Au bout de trois jours, vous aurez une belle assiette de verdure pour orner la table et, deux jours après vous aurez une belle assiette de cresson. Le morceau de flanelle peut toujours servir.

Taches de café ou de chocolat

Mélanger à parties égales glycérine et jaune d'oeuf et en frotter la tache qui, au bout de six à sept heures de contact, se lave à l'eau chaude.

Les ressorts des fauteuils

Le plus souvent si les ressorts faiblissent, cela tient à la sangle intérieure qui est détendue; le support des ressorts manquant alors, ils est naturel qu'ils s'affaissent lorsqu'on y dépose un objet lourd.

Déclouez d'un seul côté la sangle rendue trop lâche et resserrez-la fortement en la reclouant.

Pour dégeler les légumes

Il suffit de plonger simplement dans un bassin rempli d'eau froide légèrement salée (une poignée de gros sel pour 2 litres d'eau). Mais éviter de mettre ces légumes dans un endroit chaud.

Pour conserver vos fleurs

Mettez deux ou trois morceaux de sucre dans vos vases, cela suffit pour conserver la fraîcheur de vos fleurs.

Pour parfumer le tabac à fumer

Entasser, en les roulant avec un bâton, le plus possible des pétales frais de roses dans un flacon de verre très épais. Boucher soigneusement, ficeler, puis exposer au soleil pendant un mois. Les pétales deviennent noirâtres, à très forte odeur de rose; on en met un peu dans un paquet de tabac.

Les bonnes paroles sont un rayon de miel, douces à l'âme et salutaires au corps. — Livre des Proverbes.

Quelle chance!

Mabel, qui étudie sa leçon de géographie — Maman, c'est moi qui suis contente que tu n'aies eu que trois enfants!

Maman—Pourquoi donc, ma chérie?

Mabel — Parce que mon livre dit que, sur quatre enfants venant au monde, il y a au moins un petit Chinois.

Première satisfaction

On refuse à Jacques, après un goûter très copieux, le dernier gâteau qu'il demande.

—Ton estomac n'en voudrait plus.

—C'est possible; mais ma bouche en veut encore.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le Cercle Sainte-Thérèse

Le Cercle Sainte-Thérèse a terminé ses activités pour cette année jeudi le 2 avril dernier.

Les douze membres qui composent le Cercle ont fait pour les missions, au cours des vingt séances, 130 morceaux de linge dont la majeure partie était destinée à la mission de Berens River, Man. Quelque vingt morceaux furent envoyés à l'église du Lac-du-Bonnet, desservie par M. l'abbé Vinet. Le reste du travail fut consacré aux oeuvres paroissiales: réparation des ornements, surplis des enfants de choeur.

Nous avons lieu de féliciter les membres du Cercle Sainte-Thérèse qui n'ont pas épargné leur temps et leur argent. Cette année, elles ont reçu quelques dons de certaines dames de la paroisse et la rafle d'un chandail, tricoté par une des ouvrières, a rapporté au Cercle la somme de vingt dollars.

Travailler pour les missions est un devoir. Les membres du Cercle Sainte-Thérèse l'ont compris, car non seulement elles prient pour les missionnaires durant les séances, mais elles leur viennent en aide par leur travail manuel. Espérons que leur bon exemple saura susciter d'autres ouvrières et que l'an prochain le Cercle Ste-Thérèse pourra élargir ses cadres.

• • •

Retour du grand bois

Les "Bucheux" nous sont arrivés du "grand bois" avec le printemps. Ils ont apporté avec eux cette gaieté et cette jovialité qui leur ont fait passer plus d'un soir heureux après les durs travaux dans les bois par des froids de Sibérie.

Ils viennent avec nous célébrer la Pâque et rapporter la joie dans leur famille, car pendant les longs soirs d'hiver, les mamans ont dû se demander ce que faisait leur fils, et les épouses devaient compter les jours avec impatience. Pour les bûcherons, ils doivent être heureux de se voir de nouveau à Saint-Pierre. Ils ne pourront plus, cependant, goûter des bonnes crêpes de M. Lapointe ou bien les fèves au lard de M. Jean-Marie Mulaire, mais elles seront vite oubliées quand les travaux de la ferme reprendront.

La Compagnie de "St-Pierre Trading", pour qui nos 90 bûcherons travaillaient, a sorti plusieurs centaines de mille pieds de bois qui est transporté actuellement à Sainte-Anne-des-Chênes pour être mis ensuite sur le marché.

La séance

La neige fond, les bêtes fauves sortent de leur trou. En conséquence nos acteurs se préparent à nous jouer une grande séance. Qu'est-ce que ça va être? Pas moyen de rien savoir. On dit que ce sera très intéressant. Il faudrait que tout le monde ait vu ça!

Pensez donc c'est la semaine prochaine!

Ecole des garçons
Tableau d'honneur pour le mois de mars

GRADE VIII (a) — Lucien Curé, 80; Marcel Bajotte, 76.

GRADE VIII (b) — Marcel Côté, 88.

GRADE VII — Pierre Gagné, 84; Marcel Tétreault, 83.

GRADE VI — Jean Lahaie, 86; Lucien Fréchette, 82; Jules Perreault, 80.

GRADE V (a)—Roland Péloquin, 86; Emilien Préfontaine, 83 4/15; Germain Lavergne 83 2/15.

GRADE V (b) — Albert Gagné, 90; Wilfrid Lambert, 84; Lucien Gagné, 84.

GRADE IV — André Turenne, 88; Marcel Tessier, 86; Léon Joubert, 85.

GRADE III — Paul Turenne, 91; Albert Tessier, 90; Rémi Grégoire, 90.

GRADE II— Norbert Préfontaine, 96 6/7; Gilles Mulaire, 96 1/7. Olivier Joubert, 93.

GRADE I (a) — Victor Lambert, 96; Jean Rougeau, 93; Robert Turenne, 91.

Cours préparatoire—René Ruest, Marcel Préfontaine, Jean-Paul Caya.

LA BROQUERIE

Soirée mensuelle

Comme d'habitude, notre salle paroissiale était comble le dimanche 22 mars, pour entendre M. J.-A. Marion, vice-président de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba. Ce n'est pas la première fois que La Broquerie a l'honneur d'être visité par ce distingué conférencier. M. Marion n'a pas manqué d'être à la hauteur de l'importance du sujet. Organisations des commissions scolaires, programmes, dangers à éviter, moyens à prendre pour donner aux nôtres une excellente éducation en même temps qu'une solide instruction, etc.: toutes ces questions furent traitées avec une maitrise qui ne laissait pas de doute sur la haute valeur du conférencier.

Ceux qui ont entendu M. Marion pour la première fois à La Broquerie, souhaitent l'entendre encore. Nul doute que le public se souviendra de toutes ses recommandations et les mettront en pratique.

M. Narcisse Deslauriers, président du Cercle Local de La Broquerie, présenta le conférencier et le remercia de son magnifique travail. M. l'abbé Adélard Couture tira les conclusions de la causerie.

La partie récréative fut donnée par les écoliers de l'arrondissement de Saint-Roch. Sous l'habile direction de leur dévouée institutrice, Mlle Brodeur, ces enfants avaient préparé un très joli programme. Leur succès mérite nos sincères félicitations. L'institutrice, qui était malade à l'hôpital de Saint-Boniface, avait prié une élève de prendre sa place comme directrice. Ce fut si réussi qu'on se demande ce que c'aurait été si la maitresse elle-même eût été là pour diriger.

Voici le programme:

Le Baiser de la Langue française.

Deux Leçons à la Bonne, Louis Vielfaure.

La Voix des Meubles: Antoinette Ghoiselat, (Lisbeth); Louise Emond, (Gervoise); Gertrude Parenteau, (Renée).

Conférence.

Soyez donc poli, Maurice Dellerive.

Les Chants Canadiens: Vive la Canadienne, En Roulant ma Boule, Un Canadien Errant, Un Petit Navire, Chant National.

Le 20e anniversaire de l'Association d'Education

Comme l'a dit avec vérité Léonne, dans le dernier numéro de la "Liberté": "Dirigés par nos bonnes maitresses, nous ne pouvions que bien faire les choses et réserver des surprises". Cette fête tout à fait intime était trop belle. Le président du Cercle Local qui y avait été gracieusement invité, ainsi que le secrétaire, s'essuyait encore les yeux de ce qu'il venait de voir à la fameuse Barrière de Saint-Norbert, lorsqu'on le pria de prendre la parole. S'il ne songea pas à faire de l'éloquence, il n'oublia pas d'inviter, au nom du Cercle Local, à régaler le grand public et à faire du 20e anniversaire de l'Association un régal paroissial.

Soirée de cartes en perspective

Ce n'est pas un secret. Depuis longtemps les hommes attendent que le carême soit terminé pour donner leur partie de cartes dont la recette doit constituer leur offrande pour l'autel qui s'élèvera dans notre jolie église. Il y aura un grand nombre d'objets d'art, et d'articles de grande valeur qui se vendront après la partie. Prière de ne pas oublier son porte-monnaie. La comédie offerte par MM. Adélard Fournier, J.-C.-T. Beaupré, Georges Laurencelle et N. Deslauriers fera dérider les plus sérieux.

On chuchote que ce sera dimanche soir le 19 avril. On espère que les chemins permettront de ne pas manquer ça. Informez-vous ces jours-ci.

Tableau d'honneur, Ecole Saint-Joachim

GRADE XI — Léonne Carrière, Gertrude Stewart.

GRADE X — John Friend, Laurette Tétrault.

GRADE IX—Yvonne Rocan, Gertrude Tétrault.

GRADE VIII — Irène Rocan, Albert Vielfaure.

GRADE VII—Edouard Lafortune, Alphonse Deschênes.

GRADE VI — Lucie Boisjoli, Marguerite Lafortune.

GRADE V — Thérèse Granger, Napoléon Gagnon.

GRADE IV — Dénise Rocan, Roland Nobert.

GRADE III — Maurice Rocan, Estelle Clément, Louis Granger.

GRADE II—Alice Pelletier, Georgette Rocan.

GRADE I (a)—Denise Boily, Hermance Gauthier.

GRADE I (b) — Joseph Mireault, Roméo Gauthier.

HAYWOOD

Le 5 avril au soir, une foule considérable se réunissait dans notre salle paroissiale, afin d'assister aux deux comédies données par les garçons et les filles. Le programme annonçait: soirée donnée par les jeunes du district scolaire de l'école Saint-Jean. Erreur n'est pas compte; car, dans les rangs des "jeunes" nous comptions une tête qui frisait la cinquantaine et qui a fait, cependant, très belle figure dans les comédies! Nous souhaitons ardemment qu'ils reviennent encore nous égayer de leurs comédies. Franc succès sur toute la ligue! Belle organisation par Mlle Blanche Perras, institutrice. Avec chaleur et reconnaissance nous la remercions du grand dévouement qu'elle montre pour la construction du presbytère, en nous apportant l'appui de beaux louis d'or! Merci.

• • •

Nous avons l'insigne honneur d'avoir au milieu de nous, M. l'abbé Pierre Picton, enfant de cette paroisse. M. l'abbé est venu remplacer notre très estimé et sympathique curé, M. l'abbé J.-M. Gagné, qu'une grave opération retient loin de ses chers paroissiens. Une communication nous arrive disant que M. le Curé est en bonne voie de guérison, sous les soins éclairés de M. le Dr Collin, de l'hôpital de St-Boniface. Nous formons des voeux sincères pour son prompt rétablissement, et, —est-il besoin de tout dire, — nous avons grand hâte qu'il revienne au milieu de nous!

M. le curé de Fannystelle est venu prêter main-forte, le jeudi-saint, à son confrère. Nous remercions M. le curé E. Lavoie de ce geste gracieux. Avec un égal bonheur, nous remercions M. l'abbé Picton du grand dévouement dont il a fait preuve, durant la semaine sainte, et du travail énorme qu'il s'est imposé! Nous souhaitons qu'il nous revienne encore.

Un peu de tout . . .

Les élèves étudiant en dehors de la paroisse sont en vacances de Pâques dans leur famille: Mlle Jeanne D'Heilly, du couvent de Sainte-Anne; MM. René et Albert Viallet, du Juniorat de Saint-Boniface; Thérèse et Alexine Dequier, ainsi que Rose Viallet, du couvent des RR. SS. Oblates de Marie-Immaculée, de Fannystelle, Man.

• • •

A Pâques, la famille de M. C. Dubé s'est trouvée réunie au grand complet, avec l'arrivée de leur fils Paul, revenu ces jours derniers, après onze longs mois d'absence, le sourire aux lèvres et le gousset bien garni!

• • •

M. Alexis Dequier, marchand général, et son épouse conviaient quelques amis intimes à leur diner de Pâques. En bon Savoyard, M. Dequier sut bien faire les choses. Nous nous sommes amusés à qui mieux mieux, et, malgré nos cheveux blancs, nous sommes redevenus jeunes au moins... pour un jour. Merci!

SAINT-CLAUDE

Décès

M. Etienne Allégret, né à St-Pierre-les-Bois, département du Cher (France) en 1861, est décédé à St-Claude à l'âge de 74 ans. Il résidait depuis 39 ans au Manitoba. En 1897, il s'établit à Saint-Jean-Baptiste, sur une ferme. En 1903, il acheta au nord-ouest de Saint-Claude une propriété qui s'est agrandie jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, deux fils, Emile et Gustave, et trois frères en France, à Saint-Pierre-les-Bois.

Les funérailles ont eu lieu dans la paroisse le mardi 7 avril.

La famille Allegret remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Etienne Allegret.

Mme Joseph Basset

Peu à peu les anciens, les pionniers s'en vont c'est ainsi qu'on a appris avec peine la mort à Saint-Front, Sask., de Mme Joseph Basset, à l'âge de 70 ans La famille Joseph Basset avait été l'une des pionnières de Saint-Claude étant venue de France à Saint-Claude il y a 40 ans. Il y a 20 ans elle quittait St-Claude pour aller s'établir au nouveau district de Saint-Front. Mme Joseph Basset laisse dans le deuil: son époux, ses enfants, ses fils Henri et Joseph, ses filles Rose (Mme Hurion), Marie (Mme Fayo). Tous établis à St-Front. Sa soeur Mme veuve Basset, du village de Saint-Claude, ses neveux, Alexis, Joseph et Jean-Pierre Basset; ses nièces Mme Laliberté, de Saint-Claude, et Mme Major, d'Haywood.

Ecole Saint-Benoit
Tableau d'honneur, janvier à Pâques

GRADE VII — Carmella Gagné, 77; Angèle Le Garff, 73.

GRADE VI — Angèle Gagné, 62; Benoit Gagné, 61.

GRADE V—Augustine Boille, 85; Isabelle Philippe, 79.

GRADE IV — Jeanne Boille, 87; Cécile Gagné, 85; Charles Oliviero, 79.

GRADE II — Gérard Gagné, 91; Odette Boille, 88.

GRADE I — Anglais: Lionel Guillemin. Français: Henri Philippot.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur pour mars

GRADE XII — Blanche Labossière, Louise Lavallée.

GRADE XI — Marcelle Lemaire, Mary Gelaude.

GRADE X — Laura Primeau, Ida Hogue, Adrienne Conan.

GRADE IX — Jeanne d'Arc de Moissac, Renée Lemire.

GRADE VIII — Yolande Millier, Cécile Corbeil.

GRADE VII — Rita Roy, Rose Lamblin.

GRADE VI — Maria Vergnano, Yvette Arnal, Yvette Kenny.

GRADE V — Blanche Boivin, Claire Millier.

GRADE IV— Reine-Marguerite Verreault, Marielle Moreau.

GRADE II— Fleur-Ange Cormier, Rose Patenaude.

GRADE II — Anna Vergnano, Mary Mosyowich.

GRADE I — Simone Breault, Madeleine Campeau.

Cours préparatoire— Hélène Landry, Arlette St-Germain.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur pour le mois de mars

GRADE XI — Gérard Guyot, Honoré Tardiff, Agnès Flower.

GRADE X — Odile Gamache et Jean Molgat, ex-aequo, Léonie Brunel, Mary Czekierda.

GRADE IX— Richard Fourneaux, M.-Jeanne Roche, Simone Delveaux.

GRADE VIII — Léontine Montsion, Geva Gamache, Theodore Prikker.

GRADE VII — Harry Murraye, André Molgat, Roméo Valcourt.

GRADE VI — Frida Prikker, M.-Rose Tuglebeen, Camilla L'Homme.

GRADE V — Lucie Lahaie et Cyril Montagne, ex-aequo, Alice Loire, Adélard Montsion et Gildas Molgat, ex-aequo.

GRADE IV — Irène Montagne, Antoine Dupré, Paul Labossière.

GRADE III — Joyce Hoy, Arthur Beaudry, Daniel Lussier.

GRADE II — M.-Louise Montagne, Georges Montagne, Bonny Lebel.

GRADE I — Lawrence Gamache, Laura Beaudry, Léontine Nault.

WOODRIDGE

Mlle Marcelle Bouvier, de Woodridge, Man., nous est revenue pour Pâques après avoir fait un séjour de quatre mois à Montréal, Saint-Hyacinthe et Toronto.

LE MARCHE

14 avril

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—

De choix	\$5.25—\$5.50
Bons	\$4.50—\$5.00
Moyens	\$3.75—\$4.25
Ordinaires	\$3.00—\$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	\$5.50—\$5.75
Bons	\$4.75—\$5.25
Moyens	\$3.75—\$4.50
Moyennes	\$3.00—\$3.50
Génisses—	
De choix	\$4.75—\$5.00
Bonnes	\$4.00—\$4.50
Moyennes	\$3.00—\$3.75
Ordinaires	\$2.50—\$2.75
Veaux engraissés—	
De choix	\$6.00—\$7.00
Bons	\$5.00—\$5.50
Boyens	\$4.00—\$4.50
Vaches	
Bonnes	\$3.25—\$3.75
Moyennes	\$2.75—\$3.00
Ordinaires	\$2.25—\$2.50
Taureaux—	
Bons	\$2.50—\$3.00
Ordinaires	\$1.75—\$2.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	\$3.25—\$4.25
Ordinaires	\$2.00—\$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	\$2.25—\$3.00
Ordinaires	\$1.75—\$2.00
Vaches laitières	\$30.00—\$40.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	\$6.00—\$7.00
Ordinaires et moyens	\$3.00—\$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime \$1 par tête	
Bacon	\$8.50
Bouchers—Escompte de \$1 par tête	
Pesants	\$8.00
Légers et maigres	\$6.75—\$7.00
Très pesants	\$8.25—\$8.60
Truies No 1	—\$6.75
Truies No 2	\$6.75
Inférieurs	\$5.00—\$6.00
Verrats	\$3.50—\$4.00
Agneaux—	
Bons poids moyen	\$7.75—\$8.25
Bons pesants	\$6.50—\$7.50
Ordinaires	\$4.50—\$5.50
Béliers	\$6.00—\$6.50
Moutons—	
Bons pesants	\$1.75—\$2.00
Bons poids moyen	\$2.50—\$3.00
Ordinaires	\$1.25—\$1.50

PRODUITS

Beurre—

Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	.22
Crème—	
Table	.20
Spécial	.18
No 1	.16
No 2	.13
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grades A, gros, la douz	.14
Grade A moyens, la douz	.13
Grade B, la douz	.12
Grade C	.10

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Le sac de 98 livres \$2.95

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 20 sous de plus.

Alimentation—

Prix de détail

Son. La tonne	\$19.00
Moulée. La tonne	\$19.00
Grains— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	\$3.2[illegible]

Pommes de terre (F.O.B., Winnipeg)

Gros — Pommes de terre nouvelles du Manitoba.

Sa cde 90 liv. .... .7[illegible]

Détail — Pommes de terre nouvelles

Sac de 90 liv. .... .8[illegible]

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10	Samedi 11
BLE						
Avril						
Nord No 1	78⅝	79	79⅜	79½		80½
Nord No 2	76½	76⅝	77½	77¼		78¼
Nord No 3	72⅝	72⅝	73½	73¼		74⅝
No 4	69⅛	69⅝	70¼	70		71⅛
No 5	61⅝	62	62⅜	62½		63⅞
No 6	50½	50⅜	51½	51¼		52⅛
Fourrage	43⅛	43⅜	44½	44¼		45⅛
Sur voie net	78	78⅜	79⅛	78⅞		79⅞
No 1 Durum	71⅜	72	72⅜	72⅛		73⅜
No 2 Durum	67	67¼	68	67⅜		68⅝
No 3 Durum	59½	59⅜	60⅛	60¼		61⅛
Inférieur Nord 1	77⅝	78	78⅜	78⅛		79½
Inférieur Nord 2	74⅛	74⅜	75⅜	75¼		76¼
Inférieur Nord 3	70⅜	70⅝	71½	71¼		72⅝
Charbonneux 1	70½	73⅜	74⅛	74¼		75⅞
Charbonneux 2	69½	71⅜	72½	72¼		73⅛
Charbonneux 3	65½	67⅜	68½	68¼		69⅛
Rej. Nord 1	69½	70⅜	71½	71⅛		72⅛
Rej. Nord 2	67½	68⅜	69⅛	69¼		70⅛
Rej. Nord 3	65½	65⅜	66½	66¼		67⅛
Printemps 1	71½	71⅜	72⅜	72¼		73⅛
Printemps 2	69½	69⅜	70⅛	70¼		71⅛
Printemps 3	66⅛	66⅜	67½	67¼		68⅛
AVOINE						
C.W. No 2	34¼	34⅛	34½	34⅛		33⅝
C.W. No 3	29¼	29⅛	29½	29⅝		30
Fourrage No 1	26	25⅞	26¼	26		26⅝
Fourrage No 2	24	23⅞	24¼	24		24⅝
Fourrage No3	22	21⅞	22¼	22		22⅝
Sur voie net	31⅝	31½	31⅞	31⅝		31
ORGE						
C.W. No 3	37⅝	37½	38⅜	38¼		38½
C.W. No 4	36 ¼	36⅝	37¼	37⅛		37½
C.W. No 5	34¼	34 ⅜	35¼	35⅛		35½
C.W. No 6	32½	32⅝	33½	33⅜		33½
Sur voie net	36⅜	36⅞	37⅜	37⅝		37⅞
LIN						
C.W. No 1	148	148⅛	148⅝	148¼		149⅜
C.W. No 2	144	144⅛	144⅝	144¼		145⅜
C.W. No 3	134	134⅛	134⅝	134⅛		135¼
C.W. No 4	125	125⅛	125⅝	125⅛		126¼
Sur voie net	147¼	147⅛	148	147⅝		148⅜
SEIGLE						
C.W. No 2	41⅝	41⅝	42¼	41⅝		42⅝
C.W. No 3	37⅜	37⅛	38⅜	37⅞		38⅝
C.W. 2 rej.	35¼	35	35⅞	35⅜		36⅛
C.W. No 4	35¼	35	35⅞	35⅜		36⅛
Ergot rej. X	34⅛	34	34⅞	34⅜		35⅛
Sur voie net	41	40⅝	41⅝	41⅛		42

OPTIONS—WINNIPEG

	Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10	Samedi 11
BLE						
Mai	79⅛	79⅜	80½	80¼		81⅛
Juillet	80½	80⅜	81½	81⅛A⅛		82⅛
Oct	81⅛	81⅜	82⅛	81⅞		82⅜
AVOINE						
Mai	31⅛	31⅛	31⅛	31⅛		31⅝
Juillet	31⅜A⅜	31⅛	32	31⅜		32
Oct.	31⅜A⅜	31⅜	31⅜	31⅛		31⅜
ORGE						
Mai	38	38⅛	39	38⅜		39
Juillet	38⅛	38⅜	39⅛	39		39⅜
LIN						
Mai	149	149⅛	149⅜	149⅛		150⅜
Juillet	147	147	148⅛	147⅜		148⅜
SEIGLE						
Mai	42⅜	42	42⅜	42⅜		43⅛
Juillet	43⅜	43	43⅜	43⅜		44
Oct	44⅜	44⅜	45⅛	45		45⅜

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

Coeurs Torturés

Xavier CHANTEBRUNE et Paul TERNOISE

(Suite)

NUMERO 8

Jacqueline s'était jetée sur lui et l'enlaçait d'une étreinte fraternelle, comme pour le préserver des attaques du malheur.

—Est-ce vrai, mon grand? Est-ce que Lucienne...

—Elle m'a mis à la porte, après m'avoir abreuvé d'avanies, répondit-il en essuyant les yeux.

Il raconta brièvement la scène, et cette fois, c'était Jacqueline qui s'apitoyait sur le sort de son frère, insulté et délaissé par celle en qui il avait si imprudemment placé sa confiance et son amour.

Unis par des douleurs jumelles, ils pleuraient l'un sur l'autre, aux bras l'un de l'autre, chacun oubliant son propre mal pour ne songer qu'à la peine de l'autre.

Ce fut Jacqueline qui se reprit la première, s'étant depuis des jours, entraînée à toutes les vaillances.

Elle dit:

—Ne pleurons plus. Dans cette épreuve commune, nous nous soutiendrons mutuellement. Ne regrette pas celle qui t'a trahi quand tu étais dans la peine. Elle n'était pas digne de toi et n'aurait pu te rendre heureux.

XII

QUESTIONS INDISCRETES

Paul Daubry étouffa une exclamation et se sentit pâlir, en voyant Christian Sauvert debout dans son bureau où un groom venait de l'introduire.

S'efforçant de faire bonne contenance, il se dressa, affectant de sourire, et, d'un ton amical, tendant la main à ce visiteur imprévu dont il redoutait, désormais, la rencontre:

—Bah! s'écria-t-il. C'est donc vous, mon cher Christian? Excellente surprise, en vérité!... Mais quel bon vent vous a poussé dans l'antre de mes paperasses? Je n'espérais pas vous revoir avant dimanche, à Viroflay...

Il simulait une jovialité cordiale, bien qu'il fût tourmenté des plus vives appréhensions, et que celles-ci s'accrussent encore à l'aspect de l'arrivant. Car ce dernier n'avait plus ce visage ouvert et radieux qui lui était habituel, mais une figure sombre et contractée, qui exprimait, en même temps qu'une affliction profonde, la plus farouche résolution.

—Ce n'est nullement un bon vent qui m'amène, déclara-t-il d'une voix dure et brève. Bien au contraire: c'est un fâcheux concours de circonstances, d'ailleurs bizarres, qui m'a induit à venir vous relancer jusque dans votre bureau, tout en m'excusant du dérangement que je vous cause, et de l'apparente incorrection d'une démarche aussi insolite.

—Mais... pardon! Vous ne me dérangez nullement, et je suis heureux de vous voir! assura Daubry, horriblement gêné par le ton de ce préambule. En quoi puis-je vous être utile ou agréable?

—En me disant la vérité que je cherche partout, et que je ne m'arrêterai de poursuivre que lorsque je l'aurai trouvée! répondit Christian avec une force qu'on sentait contenue à grand'peine.

Paul Daubry ne put réprimer un léger frémissement; mais tâchant toujours de montrer bon visage, il répliqua d'un air empressé:

—Mon cher Christian, il va de soi que je suis entièrement à votre disposition pour vous seconder en vos recherches, autant qu'il sera en mon pouvoir. Venons donc au fait, je vous prie. De quoi s'agit-il exactement?

—Voici, reprit l'autre dont la voix vibra d'une émotion passionnée. Mademoiselle votre soeur — je ne me crois plus permis, désormais, de l'appeler par son prénom — m'a écrit, il y a trois jours, pour me prévenir que nos fiançailles étaient rompues.

—Jacqueline? dit Paul, feignant la stupeur.

—Elle-même! répondit Christian, dont le visage s'empourpra d'une rongeur subite.

"Comme elle ne me donnait aucune raison justifiant cette détermination incroyable, je suis allé lui en demander l'explication.

Et alors? questionna Paul, au supplice.

—Elle a refusé de me rien dire, alléguant seulement que sa conduite était dictée par le devoir; m'affirmant d'autre part, qu'elle me conservait son estime et son affection; et m'enjoignant, par ailleurs, de ne plus la revoir ni lui écrire.

—C'est inconcevable! balbutia Paul, qui eût voulu être à cent pieds sous terre.

—L'unique aveu ou demi-aveu que je sois parvenu à lui arracher, poursuivit Christian, c'est qu'elle était victime d'un grand malheur qu'elle ne pouvait me révéler, mais qui pèserait sur toute son existence.

—Ah! elle vous a dit cela? fit Paul, qui sentait littéralement ses jambes flageoler sous lui.

—En propres termes. N'étant pas un cambrioleur de conscience, je me fusse fait scrupule d'abuser de son émotion pour lui ravir un secret qui, disait-elle, ne lui appartient pas.

"Mais comme je puis d'autant moins me résoudre — même si elle me l'ordonne! — à abandonner ma fiancée que je sais dans le malheur, j'ai tenu à vous voir, pour éclaircir avec vous une situation qu'elle a volontairement laissée dans le mystère...

Il s'arrêta, interrogeant d'un regard anxieux son interlocuteur. Celui-ci était devenu d'une pâleur livide et tenait ses yeux obstinément baissés.

—Eh bien! reprit Christian, que me répondez-vous? Paul haussa les épaules d'un air harassé.

—Que puis-je vous répondre? balbutia-t-il. J'ignore tout de cette affaire et n'y comprends pas plus que vous.

Mais l'autre, secouant la tête, avec une incrédulité qu'il ne cherchait même pas à dissimuler par politesse:

Pardon! fit-il presque railleusement. Voilà la seule hypothèse qu'il ne me soit pas possible d'admettre. Connaissant la tendresse et la confiance que votre jeune soeur vous témoignait en toute occasion, je ne puis m'imaginer qu'elle ne vous ait pas mis au courant — vous d'abord — d'une infortune susceptible de bouleverser toute sa vie. Je vous en fais juge vous-même!...

Ce disant, il fixait sur Paul Daubry un regard si durement scrutateur, que le malheureux se sentit rougir et renonça à jouer plus longtemps la pénible comédie où sa franchise naturelle le rendait décidément inapte à tenir un rôle aussi difficile.

Il respira longuement, puis, d'un ton calme, mais avec un léger tremblement dans la voix:

—Mon cher Christian, déclara-t-il, je comprends à merveille votre légitime curiosité, mais je vous avoue sans ambages qu'elle me met dans le plus cruel embarras. Toutefois, j'ai trop horreur du mensonge pour chercher à vous tromper, même dans une bonne intention...

—Ah! s'écria l'autre, les yeux brillants d'espoir. Je savais bien que, la vérité que je cherche, je la trouverais près de vous!...

Paul Daubry hocha mélancoliquement la tête, et un pli d'amertume se creusa aux commissures de ses lèvres.

—Attendez! fit-il. Procédons par ordre. J'ai su, mais après coup, que Jacqueline vous avait, sinon de son plein gré, du moins de sa propre impulsion, prié de renoncer à vos communs projets de mariage. Quand elle me l'a avoué, tout en pleurs, désolée d'avoir dû accomplir ce qu'elle considérait comme un impérieux devoir, ma surprise a été telle que j'ai éclaté en reproches véhéments, et que nous avons eu une discussion des plus vives, la première qui ait jamais surgi entre ma soeur et moi, ajouta-t-il d'une voix altérée.

D'un élan spontané, Christian lui prit la main et, avec émotion:

—Je vous sais un gré infini d'avoir défendu ma cause auprès d'elle, mon cher ami....

"Mais, dans une telle occurrence, tenant à se justifier auprès de vous, elle n'a pas pu ne pas vous dire les raisons qu'elle s'est obstinée à me cacher!...

Paul Daubry secoua vivement la tête:

—Elle n'a rien voulu me dire, affirma-t-il. Pas plus qu'à vous-même. Mais il m'a été plus facile qu'à vous de deviner, hélas!

Il parlait, maintenant, d'un ton douloureux et l'ex-fiancé de Jacqueline sentit son émotion redoubler.

—Puisque vous savez, adjura-t-il, expliquez-moi!....

Mais l'autre gravement:

—Comment me croirais-je le droit de vous révéler ce que Jacqueline a refusé de divulguer même à moi, son frère? Ce serait de ma part une véritable trahison!....

Christian Sauvert poussa un soupir d'accablement. L'argument avait porté, puisqu'il invoquait un principe d'honneur, et que l'honneur était la chose dont le jeune homme se souciait le plus au monde.

Pourtant, dans l'exaspération de son amour blessé et de son coeur saignant, le fiancé malheureux ne voulut point encore se tenir pour définitivement vaincu. Il se fit suppliant:

A Dieu ne plaise que je sollicite une indiscrétion que vous n'auriez pas le droit de commettre. Mais si vous saviez combien je suis malheureux!....

Paul Daubry eut un rire amer.

—Eh! pourquoi le serais-je moins que vous? répliqua-t-il avec une âpreté singulière. Si vous avez perdu votre fiancée, j'ai bien perdu la mienne, moi!....

—Ah! fit Christian, qui tressaillit de saisissement à cette nouvelle inattendue. Mlle Dagrand...

—....M'a congédié, avec certes, beaucoup moins d'égards que n'en a mis ma soeur à vous rendre votre liberté! acheva Paul, qui frémissait de colère contenue au souvenir de l'affront qu'il avait subi.

Christian fut frappé d'une illumination subite:

—Mais, alors, s'écria-t-il, il y a corrélation entre ces deux ruptures. Elles ont une cause commune et le malheur auquel votre soeur faisait allusion vous affecte autant qu'elle-même.

—Et quand cela serait? fit l'autre, d'un ton de défi.

—Ah! vous voyez bien.... Vous savez tout, et vous ne voulez rien dire!.... O mon ami, parlez donc, parlez, je vous en conjure, au nom du ciel!.... Il y a peut-être moyen d'arranger encore les choses entre nous, et sans que votre soeur en sache rien... Parlez, ne fût-ce que pour l'amour de votre Lucienne.

La pâleur de Paul Daubry parut s'accentuer, et les muscles de son visage se contractèrent. Il laissa tomber d'une voix sourde:

—Lucienne? C'est fini.... Je ne l'aime plus!....

—Eh bien! moi, j'aime encore Jacqueline, et je l'aimerai toujours! lança Christian, frémissant d'indignation. Je sais qu'elle m'aime aussi, et qu'elle ne renonce à moi que contrainte et forcée.

"J'ai le droit de savoir comment et pourquoi; et je jure que j'y arriverai.

—Ce ne sera toujours pas par moi, déclara nettement Paul Daubry. Je ne livrerai pas le secret que ma soeur veut garder.

Puis, consultant sa montre.

—Excusez-moi de couper court à cet entretien qui, d'ailleurs, ne saurait avoir aucune conclusion pratique. Mais voici qu'il est près de midi, et l'on va fermer la maison jusqu'à deux heures. Il est temps de partir.

—Adieu donc, fit Christian. Que je ne vous retienne pas inutilement...

Il se dirigeait déjà vers la porte. Paul Daubry l'arrêta par le bras.

—Vous partez ainsi, sans me donner la main? Oh! Christian, vous m'en voulez? Vous avez tort! Je suis le premier navré de n'avoir rien pu vous dire, mais croyez que je reste toujours votre ami... Et si vous souffrez, sachez bien que je suis plus malheureux que vous...

—Soyez sûr que je vous plains de toute mon âme! répondit l'autre très ému, en lui serrant la main.

XIII

REVELATION

Tout en ruminant son échec et son inquiétude, Christian avait descendu la rue Notre-Dame-de-Lorette, où était située la maison Duchamp, et, dérouté, sans but précis, ayant traversé la rue de Châteaudun, il avait suivi machinalement la rue Laffitte sans savoir exactement où il allait.

Or, comme il venait de tourner sur le boulevard des Italiens, en direction de la place de l'Opéra, il s'entendit héler familièrement par une voix joyeuse, et, tout aussitôt, une main amicale frappa sur son épaule.

Christian s'arrêta avec un léger tressaillement de surprise, et demeura ébahi en reconnaissant son ancien condisciple de Louis-le-Grand, resté son grand ami de toujours, Gaston Duchamp en personne, qui l'examinait avec un sourire malicieux.

—Hé bien! mon vieux, fit celui-ci en étreignant chaudement la main de son labadens, il paraît que tu tombes de haut.... De la lune, hein? Et je parie que tu ne songeais guère à moi.

—C'est vrai que je ne prévoyais guère la rencontre, avoua Christian. Et pourtant... sais-tu d'où je viens?

—Je n'en ai pas le moindre soupçon.

—Je viens de chez toi, mon petit.

—Bah! s'exclama Gaston. Tu me cherchais? Tu avais quelque chose à me dire? Alors, c'est une vraie veine que nous nous soyons trouvés.

—Cela se pourrait bien, fit l'autre d'un air ambigu. Mais la vérité est que ce n'est pas toi que j'allais voir sur la rue Notre-Dame-de-Lorette. C'est votre employé, Paul Daubry.

—Ah! dit Gaston. Mais voyons, mon vieux, nous n'allons pas rester plantés sur ce trottoir à nous faire piétiner les orteils par tous les passants.... Où te rendais-tu de ce pas?

—Ma foi, nulle part....

—Dans ce cas je t'emmène déjeuner vers l'Opéra, où j'aurai affaire cette après-midi.

—Oh! pas de refus. J'aurai trop de plaisir à bavarder un peu avec toi. Tu te fais si rare depuis deux ou trois mois....

Quelques minutes après, les deux amis s'attablaient dans un grill-room réputé, et reprenant la conversation interrompue, Gaston Duchamp demandait à son convive:

—Alors, tu viens de voir Daubry? Au fait, c'est ton futur beau-frère, je crois?....

—J'avais un renseignement urgent à lui demander, répondit Christian en éludant la question périlleuse. Par malheur, il n'a pu me le donner et j'en suis ennuyé.

—Je regrette d'autant plus de n'avoir pas été là pour te recevoir, déclara Gaston. Peut-être aurais-je pu te renseigner... Au fait, de quoi s'agit-il, si ce n'est pas indiscret?

Christian rougit légèrement:

—Oh! c'est une affaire purement personnelle, fit-il d'un ton évasif.

Gaston le regarda attentivement.

—Quel drôle d'air tu as, en me disant cela! observa-t-il. Des affaires personnelles, nous savons ce que c'est, n'est-ce pas, et nous n'avons jamais eu de grands secrets l'un pour l'autre.

"Ecoute, Christian: je ne voudrais ni te gêner, ni t'importuner. Mais si, d'aventure, tu as des ennuis, de quelque nature qu'ils soient, au nom de notre vieille camaraderie, je te prie de te souvenir que tu as en moi un copain fidèle et dévoué, qui sera toujours prêt à te rendre, et avec plaisir, tous les services que tu pourras lui demander.

Christian attacha sur lui un regard attendri:

(A suivre)

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Les catalogues de semences de 1936

Les premières effluves printanières nous ramènent le catalogue des semences; ce sont là deux événements qui vont toujours ensemble et qui fournissent l'occasion d'entreprendre un travail créateur et des plus agréables. Beaucoup de nos jardiniers amateurs entreprennent ce travail avec la plus grande ardeur. Les uns cherchent la beauté, les autres, l'utilité, mais tous comptent tirer un grand plaisir du temps et de l'énergie qu'ils consacrent à leurs jardins.

Les nouveaux catalogues sont généralement supérieurs à ceux des années passées. Les couvertures sont plus belles, plus attrayantes, de même que les motifs et les dessins. Beaucoup de ces catalogues donnent dans leurs couleurs naturelles les variétés les plus populaires et les plus nouvelles de fleurs et de légumes. C'est là une initiative des plus louables. Le lecteur qui voit ces reproductions s'intéresse immédiatement au contenu du catalogue et c'est aussi une excellente façon d'appeler l'attention du client sur le fait que les catalogues représentent un grainetier qui marche avec son temps.

Après tout, les vrais jardiniers sont toujours en quête de quelque chose de nouveau pour leurs jardins, et c'est pourquoi le mot "nouveau" est souvent employé pour signaler des variétés que l'on dit être nouvelles. Ce mot exerce une grande attraction sur les personnes qui ont toujours plaisir à essayer quelque chose que l'on dit être réellement nouveau. On sait cependant que beaucoup de ces soi-disant nouveautés ne sont pas toujours nouvelles sous tous les rapports; elles ne le sont souvent que par le nom, et c'est pourquoi des mesures législatives réglant l'emploi et l'annonce de noms de variétés ont été pourvues dans la Loi des semences, promulguée en 1923. D'après les dispositions de cette Loi, il faut avoir un permis pour employer de nouveaux noms de variétés de légumes et d'autres plantes économiques, et ce permis n'est accordé que lorsque la variété s'est montrée dans des essais réellement nouvelle et distincte de toutes les varités connues. Ces dispositions n'empêchent nullement l'introduction d'une variété nouvelle, mais elles interdisent l'emploi de noms inexacts, les annonces fausses et frauduleuses et les descriptions trompeuses des variétés portant un nom nouveau. Cette Loi a beaucoup aidé à améliorer les catalogues de semences et, en ce qui concerne celui de 1936, il est très encourageant de voir l'amélioration qui s'est produite dans les descriptions des variétés.

Le blé Reward

Depuis que le blé Reward a été nommé, il y a environ quatorze ans, ses créateurs ont essayé des centaines d'autres sélections dans l'espoir de trouver parmi elles des espèces qui donneraient des rendements plus satisfaisants que la variété originale. Certaines fermes expérimentales fédérales et des producteurs privés se sont livrés également à des travaux de sélection dans le même but.

En ces quatre dernières années, les huit meilleures de ces sélections ont été soumises à des essais élaborés à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, à l'Université de l'Alberta et aux stations expérimentales fédérales de Swift Current, Scott, Lacombe et Beaverlodge. La farine de chaque espèce a été soumise également à des essais rigoureux de qualité. On a constaté dans cette étude que toutes ces espèces sont un peu supérieures, au point de vue du rendement, à la variété originale et qu'elles la valent en qualité, mais il n'y a pas de différence réelle entre les espèces elles-mêmes. Cependant, comme l'une de ces espèces, nommée Reward 22-42, a été cultivée sur une assez grande échelle en ces dernières années, et comme elle s'est montrée tout aussi bonne que les autres, il a été décidé d'accepter cette espèce comme base pour la production de stocks de semences enregistrées de la variété.

Un bloc spécial de cette espèce à la Station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, et un autre à la Ferme expérimentale fédérale d'Ottawa, ont été reçus à l'inspection sur pied, pour l'enregistrement, comme semence souche d'élite au cours de l'été dernier, tandis que des échantillons de chaque bloc, semés dans des essais de vérification, ont satisfait également aux conditions imposées. L'Association canadienne des producteurs de semences a donc décidé d'accepter ces stocks comme semence souche d'élite, à la condition que les récoltes de 1936 satisfassent aux conditions prescrites.

En tant que variété, le blé Reward s'est montré assez satisfaisant dans bien des parties des provinces des Prairies, mais pas partout. Sa qualité est universellement reconnue, mais ses rendements en boisseaux par acre, n'ont pas toujours été aussi abondants que l'on aurait désiré.

La façon dont cette variété s'est comportée dans la région sérieusement affectée par la rouille en 1935 lui a valu de nombreux amis, car le Reward a donné une récolte dans les régions où ni le Marquis ni le Cérès ne valaient la peine d'être coupés.

Le semence souche d'élite de Reward 22-42 sera multipliée aussi rapidement que possible, spécialement parmi les membres de l'Association des producteurs de semence.

J. G. C. FRASER,
Service des céréales,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa

Le blé de qualité inférieure et les pourritures de la racine

Les maladies qui causent la pourriture de la racine peuvent affecter directement ou indirectement la qualité du blé. Lorsqu'elles prennent un grand développement, les grains du blé sont fortement ratatinés ou ridés. Un résultat encore plus néfaste, peut-être, c'est que la maturité des récoltes attaquées par certains types de pourritures est retardée et que ces récoltes sont ainsi plus exposées à souffrir de la rouille, de la gelée, ou des deux; en outre, il a été constaté dans les recherches conduites au Laboratoire fédéral de phytopathologie, à Saskatoon, que l'emploi de mauvaise semence peut provoquer une grave attaque de pourriture.

Les lots de semence qui contiennent une forte proportion de grains ratatinés, mais qui, à part cela, sont sains et propres, peuvent être grandement améliorés par l'emploi du crible agricole ou "tarare." On sépare ainsi les grains les plus gros et les plus vigoureux et ils font une très bonne semence, à condition que leur faculté germinative soit satisfaisante. Si, cependant, le lot contient une quantité importante de grains verts, cassés, gelés, décolorés ou abîmés par les intempéries, il est douteux que le criblage les améliore parce que ces grains anormaux contiennent généralement des organismes de maladies et ont une faible vitalité. Il a été démontré dans les recherches conduites à ce laboratoire que les plantules du blé qui a été gelé, ratatiné, fermé ou endommagé par la formaline, sont plus exposées à souffrir des pourritures de la racine que les plantules provenant de semence saine.

Dans tous les districts où sévit la pourriture de la racine, on ne devrait semer que de la semence de toute première qualité. On doit donc cribler énergiquement le grain que l'on juge être apte à servir de semence, puis l'examiner soigneusement pour voir s'il contient des grains décolorés ou charbonneux, et enfin le soumettre à l'essai de la germination. Le grain peut être considéré bon pour la semence s'il ne contient pas de grains verts, décolorés ou endommagés et si sa faculté germinative est bonne. L'emploi de poussière ou le saupoudrage, recommandé pour prévenir la carie, tend à réduire les infections de pourriture et à améliorer la densité de la récolte.

Pour tous autres renseignements sur les maladies du grain de semence, s'adresser aux Laboratoires fédéraux de phytopathologie, qui sont situés à Winnipeg, Saskatoon et Edmonton.

H. W. MEAD,
Laboratoire fédéral de phytopathologie, Saskatoon, Sask.

Le roi Georges détestait l'ostentation

Le roi Georges détestait l'ostentation et la réclame dans sa vie privée. Feu lord Ponsonby, gardien de la Bourse privée, me racontait à ce sujet l'anecdote suivante, cinq jours seulement avant la mort du Roi:

"Un régisseur de l'une des fermes royales acheta un taureau à un prix très élevé. Ce taureau remporta tous les honneurs aux expositions agricoles, et fut vendu plus tard pour un montant encore plus élevé que le prix d'achat.

Le Roi ne dit rien jusqu'à ce que l'animal fut parti. Alors, un dimanche après-midi, dans sa tournée habituelle des fermes, il demanda s'il n'avait pas été acheté dernièrement un animal plutôt coûteux.

Le régisseur l'admit, mais il ajouta que ce taureau avait remporté de nombreux prix et laissé un bénéfice sur le prix d'achat.

"Ecoutez-moi bien", répondit le Roi, "J'entends cultiver comme un cultivateur ordinaire et exposer mes bêtes en concurrence avec celles des autres cultivateurs. Ces autres cultivateurs ne peuvent pas payer très cher pour leurs animaux, et je ne veux pas le faire non plus. S'il ne s'agissait que de gagner des prix en achetant des animaux à force d'argent, n'importe quel richard pourrait le faire, mais moi je m'y refuse absolument."

—The Farmers Weekly

Un bon choix d'aliments pour les volailles

Un vaste choix d'aliments commerciaux pour les volailles s'offre aux aviculteurs canadiens. Le nombre des préparations enregistrées sous la Loi des aliments pour le bétail augmente tous les ans; le total en était de 943 l'année dernière. Les fins très variées auxquelles ces nourritures sont affectées, le grand choix d'ingrédients dont elles se composent, indiquent que l'industrie de la fabrication des aliments pour les volailles a atteint un haut degré de spécialisation. Les pâtées pour la ponte sont les plus nombreuses, elles sont au nombre de 384; il y a 209 pâtées pour les poussins d'un jour et 182 pâtées pour la croissance ou le développement des poussins. Viennent ensuite, quoique en nombre beaucoup moins grand, toutes sortes de marques pour presque toutes les fins de l'aviculture.

Conformément aux dispositions de la Loi des aliments du bétail qui est appliquée par la Division des semences du Ministère fédéral de l'agriculture, tous ces aliments sont échantillonnés et analysés périodiquement pour vérifier la composition chimique et les ingrédients dont l'authenticité doit être garantie sur le contenant par le fabricant.

WINNIPEG

Dignitaires ecclésiastiques qui assisteront aux fêtes de Sainte-Marie

Des invitations ont été adressées à divers dignitaires ecclésiastiques de l'Ouest, à l'occasion des fêtes du soixantième anniversaire de la fondation de la paroisse Sainte-Marie, qui auront lieu le 26 avril. Parmi ceux qui ont signifié leur intention d'y assister, mentionnons: S. E. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface; S. E. Mgr J. J. Monahan, archevêque de Régina; S. E. Mgr Joseph Prud'homme, évêque de Prince-Albert; S. E. Mgr Emile Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface; S. E. Mgr Gerald Murray, C.SS.R., évêque de Saskatoon; S. E. Mgr L.-J.-A. Melanson, évêque de Gravelbourg; S. E. Mgr Francis P. Carroll, évêque des Ruthènes du Canada, Calgary. Très Révérend Père Abbé, Severin Gertkin, Muenster, Sask.; S. E. Mgr Ladyka.

Fédération des Canadiennes Françaises du Manitoba

Concours de composition française à l'école du Sacré-Coeur pour le mois de mars.

5e Gradé, première, Hélène Joyal. Mention d'honneur, Huguette La Flèche, D. Audet.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Il arrive cette année que le détail final dans la ligue des quilles des Chevaliers se fera entre les équipes Taché et Provencher, toutes deux de notre Conseil, l'une ayant gagné la première série et l'autre la deuxième. La joute finale doit avoir lieu mardi le 14 à la salle Victoria. La ligue se compose de huit équipes et fonctionne depuis plusieurs années. Nos équipes nous font honneur. Nos félicitations aux capitaines J.-E. Jerras et Léo Millette et à chaque membre individuellement.

* * *

Nos félicitations également à notre frère J.-A. Desjardins qui a gagné le championnat d'un tournoi au jeu de dames.

* * *

Prochaine assemblée, jeudi le 23.

* * *

Nous regrettons que notre frère Jos. Lavoie et Mme Lavoie soient tous deux actuellement à l'hôpital de la Miséricorde.

PETITES NOTES

Les dames de Sainte-Anne du Sacré-Coeur sont à organiser un concours de "Contract Bridge" qui commencera mardi à 2 h. 15 de l'après-midi le 21 avril. Les dames qui seraient intéressées devront donner leur nom ainsi que le nom de leur partenaire à Mme L.-H. Benard, Tél. 402 980. Le premier prix est de $10.00; le 2e prix, $5.00.

* * *

A la dernière réunion de la Section Française du "Handicraft Guild," tenue chez Mme B. de Denus, eut lieu l'élection des officières. Présidente, Mme P.-A. Talbot; vice-présidente, Mme C.-M. Boswell; secrétaire, Mme A.-E. Love; trésorière, Mme J. E. Strother. Sous-comités: Mmes John Caswell Davis, Richard Driscoll et J.-E. Dumas.

* * *

Les Soeurs du Service, 62, rue Hargrave, donneront leur réception annuelle et leur thé payant vendredi 17 avril, de 3 à 6 heures. Il y aura en même temps exposition de travaux culinaires et travaux d'art des pensionnaires de l'institution, et vente de friandises, nouveautés, etc.

Fête en l'honneur d'un vétéran du journalisme

Un hommage public a été rendu, jeudi soir, à M. John-W. Dafoe, vétéran du journalisme au Canada, président et rédacteur en chef du "Winnipeg Free Press". M. Dafoe est âgé de 70 ans et un banquet lui a été offert à cette occasion.

Parmi les personnages distingués qui assistaient au banquet et qui firent l'éloge du journaliste à la carrière bien rempli, on remarquait le premier ministre du Manitoba, l'honorable John Bracken; le maire de Winnipeg, M. John Queen; le gérant général de la "Free Press", M. Victor Sifton; le Dr James-T. Shotwell, de l'Université Columbia, ainsi que des représentants de plusieurs journaux canadiens.

Charlie Belanger contre Wenstob lundi prochain

Charlie Bélanger, de célébrité mondiale, et Ernie Wenstob, de Viking, Alta., qui s'est particulièrement distingué en ces derniers temps, seront le gros atout du programme de Boxe qui aura lieu à l'Amphithéâtre, le 20 avril. Cette rencontre semble soulever un intérêt considérable, car l'Albertain a eu beaucoup de succès durant sa tournée en Europe, et les amateurs savent qu'il aura affaire à un rude adversaire dans le vétéran Bélanger.

Il y aura aussi quatre autres rencontres au programme: Tommy Neilson et Donald "Red" Stokes, deux rivaux poids légers; un combat de 6 rondes entre Fred Blackridge, Winnipeg, et Jules Verquin, de North Dakota.

Les préliminaires comprendront Harry Fontaine, habile lutteur de Saint-Boniface, et Mel Sullivan.

Fin de la session en Alberta

EDMONTON — La huitième Assemblée législative de l'Alberta s'est prorogée après une première session qui a duré neuf semaines et qui a vu l'adoption de 102 projets de loi. Le dernier projet soumis par le ministère du Crédit social de M. William Aberhart autorise le gouvernement à établir une banque provinciale; il a été voté à l'unanimité. Le chef de l'opposition conservatrice a approuvé explicitement le projet et les députés libéraux n'ont pas soulevé d'objections.

BERLIN — Le chancelier Hitler vient de nommer ministre d'Allemagne à Bruxelles le baron Herbert von Ritchthofen, jusqu'à maintenant ministre à Copenhague.

TRENTON, Etat du New-Jersey— L'Assemblée législative de l'Etat de New-Jersey a repoussé par un vote décisif le projet d'enquête sur la conduite des personnages officiels mêlés à l'affaire Lindbergh-Hauptmann.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiment doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER — Belle suite privée complète, moderne, dans résidense, loyer raisonnable. Mme Daoust, 506, rue Saint-Jean-Baptiste. Téléphone 201 447.

A vendre — Graines de trèfle d'odeur No 1 à $2.75 les cent livres. Graines de millet, sibérien No 1, $3.25 les cent livres. L.-A. Tougas, Ferme des Pères Oblats, Saint-Adolphe, Man.

Les Catholiques ontariens obtiennent justice pour leurs écoles

(Suite de la première page)

Pas de controverse

"J'espère que ce bill ne soulèvera aucune controverse religieuse. Je n'ai pas de préjugés religieux. Tout ce que je regrette, c'est que nos ancêtres aient décidé qu'il y avait cent manières d'aller au ciel et seulement une seule de glisser dans les régions inférieures.

"Je crois qu'il est bon de rappeler que le Canada a d'abord été peuplé par des Français. Puis nos ancêtres—Anglais et Français — se sont ensuite battus. Lors de la campagne fédérale, j'ai vu avec émotion les monuments qu'on a dressés à ces héros dans l'historique ville de Québec.

"Puis, quelques années après la conquête, les Français catholiques du Québec et les protestants du Haut Canada ont lutté ensemble pour conserver en 1812 l'intégrité du Canada actuel.

"Nous pouvons sûrement accorder aux minorités d'Ontario la mesure d'équité britannique qu'elles reçoivent dans les autres provinces. Ce bill est le symbole de la mentalité canadienne. Je demanderai à la Chambre de l'accepter dans cet esprit. Je rappellerai à la Chambre les paroles de la prière que l'Orateur récite chaque jour à l'ouverture des séances "faites pour nous ce que nous faisons aux autres."

Deux incidents

Deux incidents ont marqué le débat qui s'est déroulé dans la nuit du 6 au 7.

Le premier a surgi quand le procureur général l'hon. Arthur-W. Roebuck, a accusé le chef de l'Opposition, l'hon. Geo.-S. Henry, d'avoir laissé entendre que les conservateurs rappelleraient la nouvelle législation scolaire, dès qu'ils reviendraient au pouvoir.

Le second incident se produisit vers 2 heures du matin. Alors qu'un de ses lieutenants, l'hon. T.-A. Kidd, député de Kingston, attaquait à fond de train la loi des écoles séparées et que les interruptions ne cessaient de pleuvoir de la droite, le chef de l'Opposition se leva, comme mu par un ressort et jeta à la tête du premier ministre l'épithète suivante: "Vous n'êtes qu'un chien dégénéré."

On imagine facilement le tumulte qui suivit une telle apostrophe. Le chahut devint indescriptible. L'un après l'autre, les députés de la droite se levèrent pour sommer l'hon. Geo.-S. Henry de retirer des paroles aussi peu parlementaires.

Après amende honorable faite à qui de droit, le débat se continua paisiblement jusqu'à l'ajournement.

Le chef de l'opposition

L'hon. M. Henry fit un réquisitoire de plus de deux heures contre le bill des écoles séparées. Il prétendit que le parlement d'Ontario n'avait pas le droit de légiférer en ce sens. "Seul le conseil privé", affirma-t-il, "peut décider si la province d'Ontario a le droit d'accorder aux écoles séparées une part plus considérable des taxes des grandes corporations.

Cette mesure viole l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord. Elle déroge tout à fait à l'esprit et à la lettre du statut adopté en 1863, puis ratifié en 1867."

Le chef de l'Opposition tenta de prouver que la loi scolaire de 1863-67 était finale et ne pouvait être, en conséquence amendée par la suite. "J'ai eu à étudier moi-même, dit-il, la question, quand j'étais chef du gouvernement. Je fus d'avis de demander l'opinion des tribunaux. C'est à eux seuls de juger si la lettre ou l'esprit de la loi des écoles séparées a été mal interprété ou négligé dans la pratique."

La minorité dans le Québec

L'hon. A.-R. Roebuck fait l'historique de la législation des écoles séparées dans l'Ontario et dans les autres provinces. Il montre comment la province de Québec a donné le pas, en étant la première de toutes au pays à traiter avec équité la minorité scolaire. Il montre aussi que, de par ses droits immémoriaux de pionnière en ce pays, la race française a en Ontario des droits imprescriptibles à ses écoles catholiques séparées. Il prouve enfin que, contrairement à ce qu'affirme M. Henry, la loi scolaire 1863-67 peut être amendée par la législature provinciale. Il cite à l'appui les législations scolaires qui ont été adoptées du temps de sir Wilfrid Laurier en Alberta, puis en Saskatchewan.

L'instruction religieuse

Le ministre de l'instruction publique, l'hon. Dr L.-J. Simpson, prend une attitude très définie au sujet de la législation scolaire. "Nous n'avons pas à nous inquiéter", dit-il "du résultat de la prochaine élection après l'adoption du bill des écoles séparées. Nous aurons la conscience en paix, parce que nous aurons fait notre devoir en donnant aux catholiques les droits qu'ils réclamaient depuis cent ans."

Il souligne encore que les écoles publiques d'Ontario sont très en arrière des écoles séparées pour ce qui est de l'enseignement de la religion. "Je dis", conclut-il, "que les écoles d'Etat devraient avoir elles aussi à leur programme l'instruction religieuse."

M. Aurélien Bélanger

M. Aurélien Bélanger, député libéral de Prescott, après avoir rappelé que l'objet du bill est d'assurer à tous les enfants de la province les mêmes avantages, a demandé à tous les députés de l'Assemblée législative de mettre de côté les préjugés religieux et de juger la question au mérite. L'existence des écoles séparées, dit-il, est un bienfait pour la province: leur abolition entrainerait une augmentation de taxes scolaires. Il est convaincu, pour sa part, que l'ex-premier ministre Howard Ferguson appuierait la mesure s'il était encore à la tête du parti conservateur.

La Confédération

Le colonel Fraser Hunter, député libéral de Toronto-Saint-Patrick, qui a vigoureusement défendu la mesure, a déclaré que le Canada et les écoles séparées sont indissolublement liés, que la Confédération n'aurait pas été possible sans ce compromis et que le prix de la répudiation de ce compromis sera la disparition du Canada.

M. William Duckworth, député de Toronto-Dovercourt, a déclaré qu'il s'en tient à la politique d'un seul drapeau et d'une seule école pour tous les groupes et toutes les croyances.

Le premier ministre Hepburn a déclaré, en terminant le débat, que le gouvernement était bien déterminé à faire voter la mesure et à accorder aux catholiques un droit qui leur était depuis longtemps refusé.

Une majorité de 40

Après avoir siégé pendant huit heures et demie consécutives, la Chambre a adopté le bill en deuxième lecture à 4 h. du matin, jeudi, par un vote de 65 contre 20. Trois députés libéraux ont fait défection, mais par contre, le député fermier-uni, Farquhar Oliver (Grey-Sud) a voté avec la droite.

Dans l'après-midi du même jour, à l'occasion de la troisième lecture, l'opposition a demandé le renvoi du projet à six mois. L'amendement a été défait par 57 voix contre 17.

La Chambre a été prorogée aussitôt après.

L'A.C.J.C. aux Fêtes du cinquantenaire de l'A.C.J.F.

MONTREAL. — L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, qui a toujours entretenu des relations très cordiales avec l'Association catholique de la Jeunesse française, sera officiellement représentée aux grandes manifestations du cinquantenaire de fondation de l'A.C.J.F., à Paris, à la fin de mai. C'est le président général, M. Jean-Paul Verscheiden, qui fera le voyage en qualité de représentant officiel de l'A.C.J.C.

LONDRES— On estime à $775,000 l'héritage laissé par l'écrivain anglais Rudyard Kipling, décédé il y a quelques semaines.

BERNE — On projette d'élever prochainement une petite chapelle à l'endroit où la reine Astrid de Belgique a trouvé la mort dans un accident d'automobile, à Kussnacht.

PARIS — S. Exc. Mgr Eugène Le Senne, évêque de Beauvais, a reçu la Croix de la Légion d'honneur des mains de son frère, Joseph Le Senne, ingénieur, qui est officier de la Légion d'honneur.

ROME — Le cabinet italien vient d'approuver un décret établissant le service obligatoire dans l'aviation italienne. Le recrutement de l'aviation italienne, jusqu'ici, ne s'était appuyé que sur les enrôlements volontaires.